

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma et des films de Télévision

La pellicule ensanglantée

Edito

de Gérard Lenne

Jusqu'à maintenant, La Lettre que voici vous parvenait selon un rythme irrégulier. Cette joyeuse anarchie avait son charme, mais aussi ses inconvénients. Nous tentions de coller à l'événement, au prix d'acrobaties parfois disproportionnées. En décidant de nous limiter à deux copieux numéros annuels, paraissant à dates fixes (chaque 21 mars, chaque 21 septembre), nous éviterons ce funambulisme un peu stérile. Car les temps changent et, pour suivre l'actualité brûlante, nous avons désormais un bulletin de liaison permanent avec vous, le courriel (1).

C'est ainsi que sur le papier nous serons amenés parfois à revenir sur ce qui semble déjà loin dans le temps, un délai pas forcément inutile à la réflexion. Prenons le cas de Claude Lelouch, cinéaste à succès qui eut quelques soucis en septembre dernier. Nous n'allons pas nous moquer, comme le fit le 24 janvier le jury des Brutus du cinéma (récompenses des grands films malades, génies incompris et nanars flamboyants) en décernant par pure dérision aux Parisiens, premier volet du Genre humain, le Prix du meilleur film français 2004. Nous n'avons pas davantage l'intention de monter sur nos grands chevaux, de nous indigner des attaques en règle du réalisateur contre la critique. C'est la règle du jeu et

l'usage de Lelouch. Mais ce qui doit nous mettre la puce à l'oreille, c'est que nos collègues avait précisément été indulgents envers son dernier opus. Ce qui signifie sans doute que l'agressivité critique est pour lui un dogme. Mais surtout qu'il a conscience de se victimiser aux yeux d'un public censé entrer dans ce jeu, ce consensus considérant que la critique est une nuisance, dont l'unique but est d'empêcher d'avoir du succès en rond. Bref, nous le savons bien, nous avons mauvaise réputation, quoi que nous écrivions. Or les cinéastes doivent prendre conscience qu'au-delà du jugement esthétique, la critique joue tout son rôle quand il s'agit de défendre leur liberté de création. Ce qui commence par l'action des représentants de notre Syndicat au sein de la Commission de classification des films.

DANS UNE RUE D'AMSTERDAM

Prenons l'exemple de *9 songs*, de Michael Winterbottom. Nous estimions qu'une interdiction aux moins de 16 ans assortie d'un avertissement était suffisante, mais la composition plus rigoriste de la Commission, et surtout l'abandon de la majorité qualifiée pour le vote du "18 ans", imposés par le gouvernement en 2004, ont fait basculer celle-ci vers la sévérité... En raison de quelques images de sexe non simulé, selon la

"jurisprudence *Baise-moi*", la commission new look a donc proposé au Ministre, qui a entériné ce choix, que *9 songs* soit interdit aux moins de 18 ans. Une façon détournée de restaurer, sans son appareillage de mesures fiscales, la classification "X" tombée en désuétude. Dénouement inéluctable et pas si tragique quand on voit qu'ailleurs et autrement, le combat pour la liberté d'expression peut tuer. Aux Pays-Bas, il a fait une victime, en la personne de Theo Van Gogh, abattu en pleine rue, à Amsterdam, le 2 novembre 2004. L'assassinat du cinéaste documentariste par un fanatique islamique marque une date tragique dans l'histoire de la liberté artistique. Il confirme que le pire danger de notre époque, c'est le progrès inexorable d'une intolérance religieuse qui prend de plus en plus le visage d'une nouvelle barbarie.

(suite page 2)



Sommaire

- Nos Prix 2005 : le Sacre de la Saint-Valentin... p.3 Interviews d'Arnaud Desplechin et Eléonore Faucher... p.5
Le Palmarès, Les étoiles de la presse... p.6 L'Afrique, enfin... p.7 Rendez-vous avec Olivier Assayas... p.8
Rendez-vous avec Jean-Jacques Annaud... p.10 Fous de Cinoche : Ciné-Club de Bercy... p.12 Entretien avec Claire Clouzot... p.14 La SIC 2005 - Jean-Christophe Berjon... p.15 Les sélectionneurs... p.16 Lectures : repères bibliographiques... p.18 Publications de nos adhérents... p.19 Musique & télévision... p.22 Protestations... p.24
Le devenir des films découverts à la SIC... p.25 Conseils syndicaux du semestre... p.26
Glamour : l'affiche, les Lumières... p.27 Droits d'auteur sur Internet... p.28 Nécrologies... p.31

Et ceux qui pensent que seule est concernée une minorité d'extrémistes feraient bien de s'aventurer sur certains « chats » d'Internet où les petits beurs de nos banlieues ne se gênent pas pour approuver l'assassin (« Il l'avait bien cherché » étant le commentaire le plus amène). Le XXI^e siècle commence mal. Le seul crime de Theo Van Gogh fut de s'exprimer par les moyens de son art : l'image et le son. Or l'image et le son, surveillés et contrôlés par l'Etat dans le domaine public, ne sont pas davantage libres dans le domaine privé, sans oublier que parfois les deux interfèrent. On n'a guère relevé dans les médias la récente mésaventure d'une autre artiste néerlandaise, la peintre Kiki Lamers qui, ayant l'infortune d'être venue vivre en Auvergne, a eu maille à partir avec notre justice. Pour avoir photographié des enfants nus, comme elle l'avait fait des centaines de fois en

Hollande afin de préparer ses toiles, elle a été condamnée à huit mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende en août 2004 par le tribunal de Cusset, verdict confirmé en appel le 2 février dernier à Riom (dans le Palais de Justice, sans doute, où Vichy fit juger Léon Blum). Parmi les attendus du jugement, le tribunal affirme que ces œuvres ne pouvaient « qu'inciter à l'immoralité ». Joli critère ! Le procureur de Madame Bovary est-il sorti de sa tombe ? La justice française n'a jamais été exempte de bavures, mais jusqu'où la hantise obsessionnelle de la pédophilie, depuis le désastre d'Outreau, la mènera-t-elle ? Celle-ci n'est-elle pas un prétexte facile à une néo-chasse aux sorcières dont le but latent est de réduire l'espace de liberté dont nous jouissons ? Les dangers qui menacent celui-ci sont multiples, et nous ferions bien de ne

pas les sous-estimer. S'il est tentant de sourire aux propos d'un Lelouch, lorsqu'il en appelle au jugement populaire pour décider du destin d'un film, on s'inquiètera davantage des tracasseries judiciaires de ce type. Quant au recours au meurtre, est-ce parce que Theo Van Gogh était iconoclaste, peu présentable ? En tout cas, on ne peut que s'effrayer que sa mort ait soulevé si peu de réaction.

■ ■ ■ **Géard Lenne**
Président

(1) A cet égard, j'encourage nos adhérents à transmettre très vite tout changement d'adresse à Marion, au secrétariat (01.45.08.81.53)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale aura lieu le Jeudi 23 Juin à 14 h 30 au CNC.
Voici donc venu, comme chaque année, le temps des élections.

CONSEIL SYNDICAL

5 postes sont à renouveler. Les sortants (qui peuvent se représenter) sont Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Géard Lenne, Jean Rabinovici et Christian Bosséno ainsi que Jacques Zimmer, sortant volontaire.

La date limite de réception des candidatures est fixée au mercredi 1er juin à minuit. Un vote par correspondance sera aussitôt organisé pour l'élection des 5 membres du conseil, afin que celles et ceux qui ne pourraient participer à l'assemblée générale puissent exprimer leurs choix. Joignez à vos candidatures un court curriculum vitae et, si vous le jugez utile une lettre de motivation.

EPHÉMÉRIDE

14 SEPTEMBRE 2004 : Conseil syndical / Réunion à la Fédération nationale de la presse pour la carte verte **10 NOVEMBRE 2004** : Rencontre avec Catherine Colonna, nouvelle directrice générale du CNC **7 DECEMBRE 2004** : Conseil syndical **16 DECEMBRE 2004** : Rencontre au Festival de Cannes avec Gilles Jacob, Thierry Frémaux et Véronique Cayla / Réunion de la Commission à la carte verte **19 JANVIER 2005** : Conseil d'Administration du Festival de Cannes / Réunion de la commission à la carte verte. **07 FEVRIER 2005** : Réunion budgétaire au CNC pour la demande de subvention de la SIC **14 FEVRIER 2005** : Soirée des Prix au théâtre du Rond-Point **23 FEVRIER 2005** : Réunion de la commission à la carte verte **7 MARS 2005** : Conseil syndical

Notre site web vient d'être mis à jour ! Pour être mieux informés des activités de notre Syndicat, n'hésitez pas à le consulter.

www.syndicatdelacritique.com



L'accueil triomphal
de Sofia Coppola par
Christian Bosséno

LE SACRE DE LA SAINT-VALENTIN

Répondant au souhait de tous et notamment de Christian Berger, auteur du précédent compte-rendu de remise des prix de notre syndicat (La Lettre n° 24, mars 2004), la soirée eut lieu pour la troisième année consécutive au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées. Malgré le froid, le vent et la pluie de ce 14 février, une assistance nombreuse se pressait très tôt dans la grande-petite-salle, une nouvelle fois pleine à craquer, scellant ainsi les liens entre théâtre et septième art. Beaucoup se retrouvèrent ainsi debout au promenoir ! Monsieur Loyal de la cérémonie, l'habit en moins, le facétieux Yves Alion toujours aussi à l'aise, ouvrit le feu, cédant rapidement la parole à Christian Bosséno qui, pour la circonstance, avait troqué son habituel nœud papillon des soirs de fête pour un costume plus sobre.

Secrétaire général du Syndicat Français de la Critique de Cinéma et - il n'oubliera jamais de le préciser - des Films de Télévision,

Christian, après avoir dit le plaisir de se retrouver tous ensemble, comme chaque année, à l'occasion de notre si conviviale soirée de remise des prix, remercia d'abord Jean-Michel Ribes et son équipe nous accueillant pour la troisième fois dans ce haut lieu de culture. Il évoqua ensuite le souvenir de ceux ne pouvant partager notre joie de ce soir et particulièrement notre consoeur Françoise Audé, militante et critique à Positif, victime, il y a quelques semaines d'un accident mortel de circulation à Créteil et à la mémoire de qui il dédia cette soirée. Résumé obligé à l'attention des petits nouveaux et de nos invités, il rappela ce que sont les Prix du SFCC et leurs mode d'attribution. Il souligna notamment, "qu'en un temps où surgissent ici et là, récompenses variés et manifestations à paillettes, nos prix bénéficient d'une antériorité, d'une longévité et d'une légitimité incontestables".

Le prix Méliès, la plus ancienne des récompenses que nous décernons fut créé en 1946. Seuls le Prix Louis Lumière

(1934)- comme le souligna plus tard le Président Gérard Lenne - ainsi que le Prix Louis Delluc (1937) lui sont antérieurs. Christian ouvrit ensuite la séquence des remises de prix et dit sa joie, après avoir ainsi vanté, en quelques phrases l'originalité et la magie de *Lost in translation*, « la compétition a été rude tant l'année fut marquée par des œuvres fortes comme *Saraband* d'Ingmar Bergman qui recueillit de très nombreux suffrages et plus nombreux encore furent ceux qui, séduits par la magie d'une singulière brève rencontre, aux antipodes et loin de tout repère, entre un vieil acteur désabusé et une toute jeune mariée pour un temps délaissée, ont été subjugués par les blandices de la construction subtile et de la réalisation éblouissante du film » Tout le monde avait dès lors compris que le prix du meilleur film étranger revenait à la très charmante Sofia Coppola que Christian ne manquait pas d'embrasser chaleureusement. Beaucoup alors auraient voulu être Secrétaire général à la place du Secrétaire général.



Lola Naymark



Arnaud Desplechin et
Philippe Rouyer



Françoise Puaux et
Jean-Pierre Piton

Vint ensuite le tour d'Isabelle Danel, présidente du jury littéraire composé cette année de Denitza Bantcheva, Michel Ciment, Frédérique Devaux, Jean-Philippe Guérand, Marie-Christine Luton, Dominique Rabourdin et Claude Gautier, consultant (mais comment font-ils pour tout lire ?), chargé de la lourde tâche de désigner le meilleur livre français sur le cinéma, le meilleur livre étranger et le meilleur album. Le premier récompensa Laurent Jullier, professeur de philosophie pour *Hollywood et la difficulté d'aimer* (Editions Stock). Deux livres se partagèrent le prix du meilleur livre étranger : *Ozu ou l'anticinéma* de Kiju Yoshida coédité par l'Institut Lumière, Actes sud et Arte Éditions traduit du japonais par Jean Campignon et Jean Viala et *Le XXème siècle à l'écran* de Shlomo Sand (Editions du Seuil) traduit de l'hébreu par Yaël Shneerson et Michel Bilis. Enfin, le prix du meilleur album alla à Carole Le Berre pour son *Truffaut au travail* (Editions des Cahiers du Cinéma). Ecole du cinéma, le court métrage a lui aussi son prix (Novais-Teixeira) que Francis

Gavelle remit à la réalisatrice et productrice Jihana Chouaib pour *Sous mon lit*. Claire Clouzot, ancienne déléguée de la Semaine internationale de la critique avec la réussite que l'on sait, la Caméra d'or ayant été attribuée ces deux dernières années à des films sélectionnés pour la SIC (*Depuis qu'Otar est parti* et *Trésor*), lui succéda pour annoncer le prix du meilleur premier film français. *Brodeuses* augure en beauté du talent de sa jeune réalisatrice, déjà maintes fois récompensée et notamment par notre Prix de la Semaine de la Critique qui l'avait révélé. La joie d'Eléonore Faucher faisait plaisir à voir. Commenant par évoquer notre mésaventure avec « Les Étoiles de la Presse » (voir page 6), Gérard Lenne annonça le « Coup de cœur » de notre Syndicat, un nouveau trophée, décerné à Emmanuel Carrère pour son magnifique *Retour à Kotelnitch*, premier film d'un auteur qui, jusqu'alors, s'était surtout signalé par sa plume. Hommage ensuite fut rendu au courageux producteur Humbert Balsan qui

s'était donné la mort quelques jours plus tôt. Il revenait enfin à Jean-Christophe Berjon, nouveau Délégué général de la Semaine de la Critique, de décerner la dernière récompense, celle désignant le meilleur film français de l'année qui revint à Arnaud Desplechin visiblement ému par le prix décerné à son *Rois et Reine* applaudi par toute l'assistance. Second Desplechin du cru 2004, ce film, bien que sorti tout à la fin de l'année, a renversé tous les pronostics et a fait une quasi-unanimité chez nos adhérents.

Comme le veut la tradition, la remise des prix se prolongea ensuite autour d'une coupe de champagne, occasion d'échanger ses impressions sur le palmarès et de retrouver des amis avant de partager ensemble le plaisir de la table, terminant ainsi une soirée des plus conviviales.

■■■ Jean-Pierre Piton

Arnaud Desplechin, lauréat du Prix Méliès



Le face à face Desplechin - Murat (entre eux, notre attachée de presse, Dany de Seille)

« Quand j'étais petit, je découpais des critiques dans des cahiers, que je classais par ordre alphabétique. Je n'avais pas le vocabulaire pour tout comprendre. Mais je trouvais sublime, déjà, que des gens soient capables de commenter des images. De les expliquer. De les transfigurer, parfois.

Les critiques sont des écrivains que j'aime. Celui du « Monde », par exemple, a écrit sur *Impitoyable* de Clint Eastwood, un papier qui m'a donné une clef pour entrer dans le film. Qui m'a permis, plus exactement, de le revoir avec encore plus de plaisir. Je n'étais pas forcément d'accord avec ses arguments, mais ses mots avaient permis au film de continuer à travailler en moi. Rien que pour ça, je lui en serai éternellement reconnaissant... Ce qui me touche, c'est que les critiques ont la même passion enfantine pour le cinéma que les cinéastes. Ils y sont venus pour les mêmes raisons, au même âge. Avec l'espoir que ces images à découvrir pourraient les réconcilier avec la vie.

Je n'aime pas l'idée que les critiques soient des êtres supérieurs. Les grands critiques ne sont grands que dans la mesure où ils se savent des spectateurs comme les autres. Alors, oui, recevoir un prix de vous, pour *Rois et reines*, m'émeut beaucoup. Simplement parce que ce sont les spectateurs en vous qui me l'ont donné. Et non des réalisateurs, des acteurs, des techniciens, bref, les professionnels qui forment généralement les jurys des Festivals. Avec les critiques, il ne peut y avoir, pour un cinéaste, que des liens de plaisir, de spectacle et d'émotion ».

propos recueillis par **Pierre Murat**

« On venait de finir le montage image de *Brodeuses*. J'en étais à me demander si on avait eu raison de couper des scènes. Et même si j'avais eu raison de tourner le film.

Eléonore Faucher, Prix du meilleur premier film

Le plus gratifiant, bien sûr, c'est tout ce qui vous échappe. Mais les doutes sont permanents. La sélection de la Semaine de la Critique, ça a été, pour moi... le soulagement ! L'impression rassurante d'avoir intéressé d'autres personnes que moi...

- A Cannes, j'ai été sidérée. Ce n'est que maintenant que je réalise à quel point être le seul film français de la sélection l'a aidé. Le truc incroyable, ç'a été la deuxième séance au Miramar : des dizaines de personnes qui ne pouvaient pas rentrer, parce que la salle était comble. Je me souviens m'être faufilée et avoir entendu râler deux ou trois personnes. « *Mais j'étais là, avant !* ». On a dû leur expliquer que j'étais la réalisatrice...

- Autre choc : le buzz professionnel que peut provoquer une sélection à la Semaine. On a boosté les ventes : dix pays, rien que le temps du Festival. Et devant l'écho favorable de exploitants français, les distributeurs ont immédiatement augmenté le nombre de copies pour la sortie. La mayonnaise prenait, les flots de Chantilly se déversaient : c'était délicieux...

- Le prix, c'est la cerise sur le gâteau. Une sorte de flash-back sur une période heureuse de ma vie. Le vrai point final du film et le début du suivant. »

propos recueillis par **Pierre Murat**



Eléonore Faucher

P A L M A R È S

PRIX MÉLIÈS DU MEILLEUR FILM FRANÇAIS

(décerné depuis 1946)

ROIS ET REINE d'Arnaud Desplechin

PRIX DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER

(décerné depuis 1967)

LOST IN TRANSLATION de Sofia Coppola

PRIX DU MEILLEUR PREMIER FILM FRANÇAIS

(créé en 2000)

BRODEUSES d'Eléonore Faucher

PRIX NOVAÏS-TEXEIRA DU MEILLEUR COURT MÉTRAGE FRANÇAIS

(décerné depuis 1973)

SOUS MON LIT de Jihane Chouaib

"COUP DE COEUR"

(pour la première fois cette année)

RETOUR A KOTELNITCH d'Emmanuel Carrère

MEILLEUR LIVRE FRANÇAIS

sur le cinéma

Hollywood et la difficulté d'aimer

de Laurent JULLIER

Ed. Stock

MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER

sur le cinéma

ex-aequo

Ozu ou l'anti-cinéma de Kiju YOSHIDA

Traduit du japonais par Jean Campignon et Jean Viala

Ed. Institut Lumière / Actes Sud / Arte Editions

&

Le XXe siècle à l'écran de Shlomo SAND

Traduit de l'hébreu par Yaël Shneerson et Michel Bilis-

Ed. Seuil

MEILLEUR ALBUM

sur le cinéma

Truffaut au travail

de Carole LE BERRE Ed. Cahiers du Cinéma

LES ETOILES DE LA PRESSE 2005

ou HISTOIRE D'UN FAUX PAS

Il n'est jamais plaisant d'être le dindon de la farce et la mésaventure des Etoiles de la Presse a pris une allure si rocambolesque qu'une explication s'impose. Il y a quelques années, un publicitaire bouillonnant d'idées, Jean-Luc Favriau, a l'idée d'une manifestation analogue aux Golden Globes américains. Alors que nos César (comme les Oscar) sont réservés aux « professionnels de la profession », l'idée est de faire attribuer une série de récompenses analogues par la presse. Il ignore alors, signe que notre communication n'a pas toujours été foudroyante, que notre Syndicat décerne depuis une soixantaine d'années ses propres prix.

Lorsqu'il l'apprend, tout naturellement, il se tourne vers nous. Mais nous sommes attachés à notre Palmarès, et il rencontre alors une réticence certaine. Pour constituer le « comité de surveillance » des Etoiles, il fait appel à des journalistes de tous bords, syndiqués ou non. Et c'est ici qu'on reparle de l'UJC. Ce groupement, cruellement à court d'activités, se porte volontaire et rejoint ces Etoiles, y déployant une telle énergie que bien des confrères pensent depuis qu'elles ont été créées à son initiative.

Cependant, Jean-Luc Favriau poursuit son projet de rassembler toute la presse. Chacun se rend compte que l'existence parallèle de plusieurs manifestations crée des confusions. Il est alors reçu, à sa demande, par notre Conseil, et nous nous entendons sur l'idée d'un soutien du Syndicat aux Etoiles, concrétisée par la remise, au cours de

leur cérémonie, d'un « Coup de cœur » du SFCC distinguant un film qui n'a pas eu le retentissement qu'il méritait.

Or ceci n'est pas du goût de l'UJC, qui réclame un traitement équivalent, selon sa bonne vieille tactique de la « parité ». Ce qui lui est accordé en secret, puisque je ne l'apprends que le 11 janvier, six jours avant les Etoiles.

Cela dévalorise l'apport du Syndicat et c'est évidemment inacceptable, ce que le Conseil confirme aussitôt. Pendant les jours qui suivent, mails et conversations téléphoniques se succèdent, y compris une entrevue de quatre membres du Conseil avec Jean-Luc Favriau lors de la réception de vœux du CNC. Le père des Etoiles se rend bien compte que SFCC et UJC n'ont rien de comparable. Il promet de trancher, puis hésite, annonce une réponse pour samedi, puis dimanche, puis lundi, c'est-à-dire le matin même de la cérémonie. Il préfère alors renoncer et renvoyer dos à dos ce qu'il considère comme deux associations rivales.

« Tout le monde a ses raisons » disait Dalio dans *La Règle du jeu*. On imagine qu'il avait les siennes. Le Syndicat, en tout cas, n'a pu que se retirer, regrettant particulièrement que cette non-décision soit venue aussi tard. Quelques-uns de ses adhérents, n'ayant pas consulté le mail d'information qui a été immédiatement envoyé, se sont ainsi rendus à l'Espace Cardin et n'ont pas bien compris ce qui se passait. Au finale, beaucoup de temps perdu et d'énergie gaspillée pour un fiasco dont nul n'a de raison de se réjouir.

■■■ Gérard Lenne

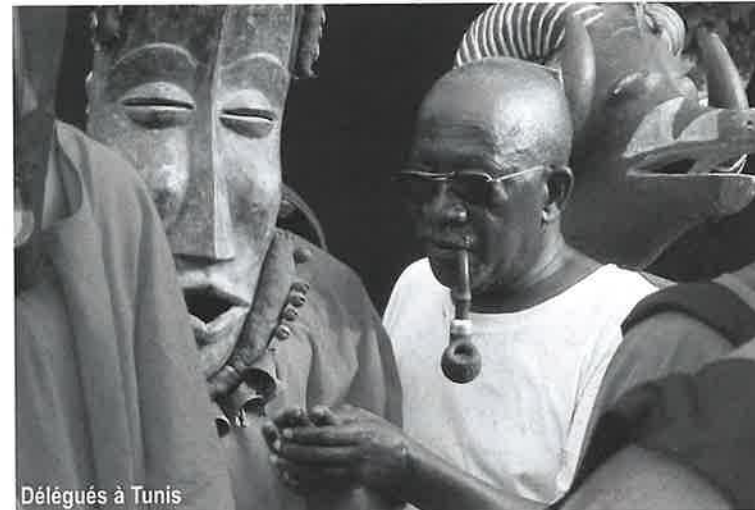
L'AFRIQUE, ENFIN

NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION AFRICAINE DE LA CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

Cela a commencé par un atelier rassemblant des journalistes culturels écrivant sur le cinéma à l'occasion du Fespaco de 2003 à Ouagadougou et cela s'est poursuivi à Tunis à l'initiative de l'ATPCC, Association Tunisienne pour la promotion de la critique de cinéma, seule association active en Afrique. Notre souci était de poursuivre le travail commun en dehors d'éphémères et rares rencontres. Un groupe de discussion yahoo est né, réservé aux journalistes africains, et, dans l'enthousiasme, des associations ont vu le jour au Maroc, au Burkina Faso, au Sénégal, tandis que celle du Cameroun, Cinépresse, reprenait de l'énergie. Cela bouge aussi au Bénin et au Niger, en Algérie et en Egypte.

En novembre 2004, durant les Journées cinématographiques de Carthage, les délégués ont mis au point les statuts d'une fédération dont le siège fut fixé à Dakar et ont élu son bureau avec comme président Clément Tapsoba (Burkina Faso), comme vice-présidents Mohammed Bakrim (Maroc) et Jean-Marie Mollo-Olinga (Cameroun), comme secrétaire général Hassouna Mansouri (Tunisie, vice-président de la Fipresci) et dont je suis le trésorier en tant que représentant d'Afrimages, association française de soutien aux cinémas d'Afrique. Il s'agit là d'un pas historique vers l'inscription de l'Afrique dans la critique internationale. Un site internet www.africine.org est en cours de réalisation à Dakar, qui regroupera les articles produits par les associations autour des films et sur des thématiques trimestrielles.

Olivier Barlet



Délégués à Tunis

LES DÉBUTS DU CINÉ-CLUB AFRIQUE

La première séance du Ciné-club Afrique s'est tenue le vendredi 21 janvier 2005 avec *En attendant le bonheur*. La salle du Musée Dapper était pleine à craquer, d'un public très composite: jeunes et moins jeunes, étudiants et spectateurs, professionnels et amateurs, Français, Africains, Noirs américains.

Les raisons de ce succès ?

-Une très bonne campagne sur les ondes de RFI, un suivi de la presse, le soutien effectif de nombreux collègues, le mailing effectué par RFI, le Musée Dapper et l'association, enfin la distribution par Catherine Ruelle et les membres de l'association Racines de près de cinq cent "flyers" du programme.

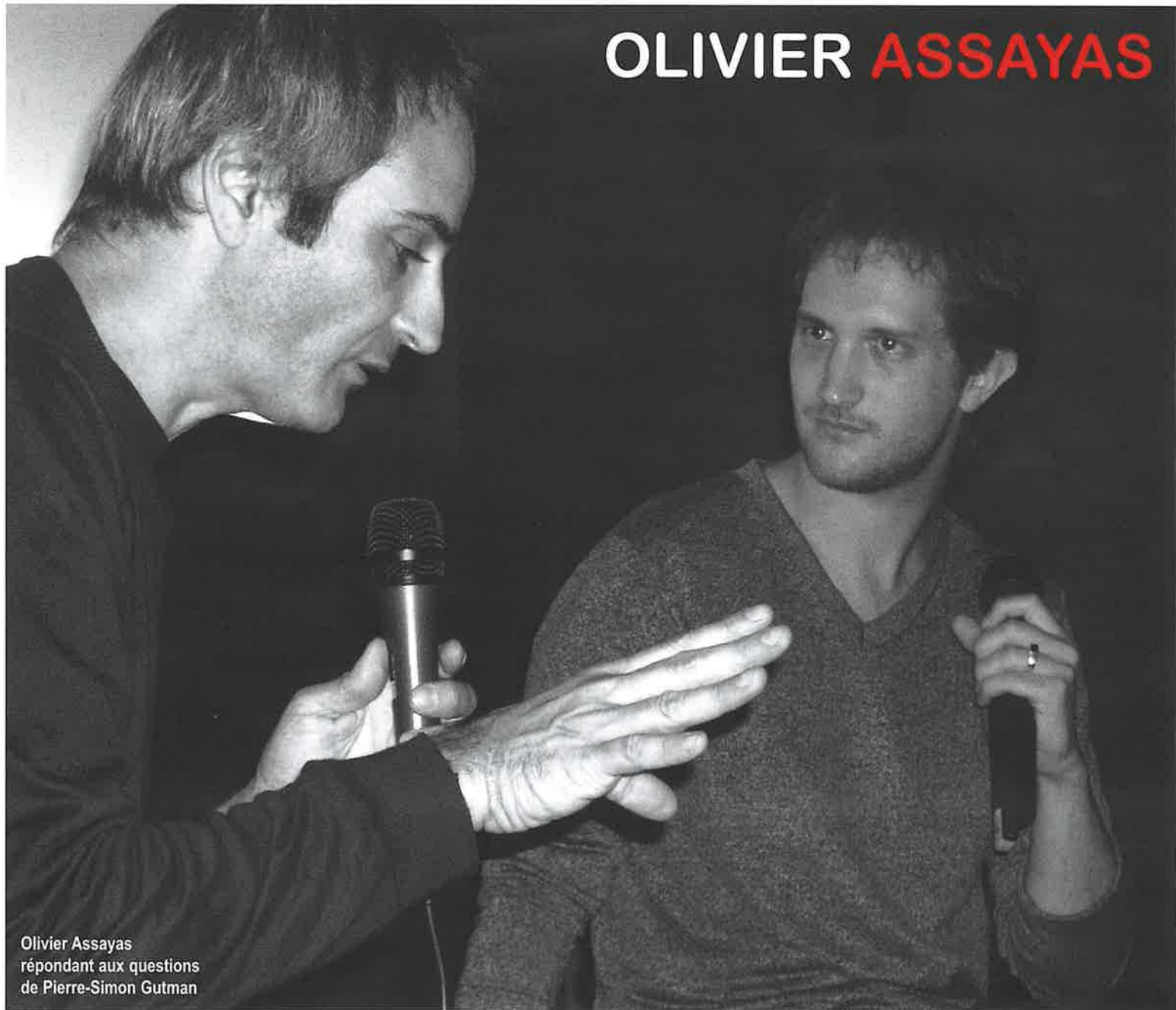
-La présence effective du parrain de la soirée. Danny Glover, présent sur les lieux à 18h, s'est prêté aux interviews avec bonne grâce et une grande gentillesse.

-Le choix du film et la grande disponibilité de son auteur Abderrahmane Sissako. Selon le mini-sondage effectué, et les questions posées, une frange importante du public est venue spécifiquement pour le film présenté, et pour rencontrer le réalisateur mauritanien.

-L'attrait du lieu. De nombreux spectateurs faisaient partie du public "captif" du Musée, mais ils n'étaient pas la majorité. Tous les spectateurs présents ont tous pris plaisir à ce que la séance se déroule dans cet endroit magique, dans ce "bain culturel". Le débat était animé par Emmanuel Burdeau, rédacteur en chef des *Cahiers du Cinéma*, qui a rappelé le parcours du cinéaste en ouvrant sur les questions d'espace et de temps dans le film. Bref un bilan très positif, qu'il faudra étayer au cours des prochaines séances.



Danny Glover en plein débat



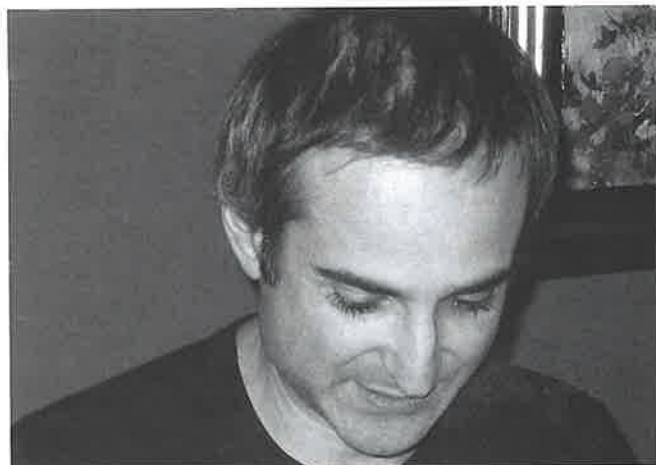
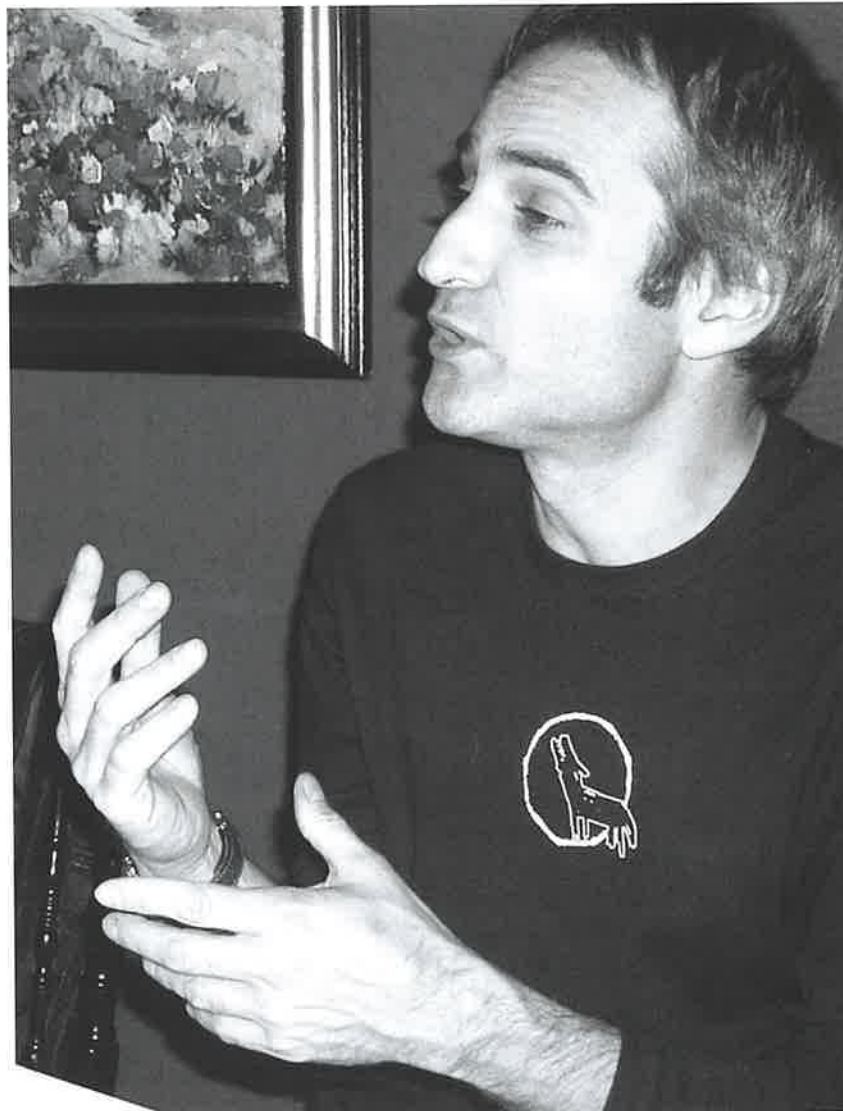
Olivier Assayas
répondant aux questions
de Pierre-Simon Gutman

C Jean vient à peine de sortir sur les écrans qu'on annonce la venue d'Olivier Assayas pour un débat au cinéma Les Sept Parassiens, le 2 Novembre 2004. Une rencontre, organisée par le Syndicat français de la critique de cinéma, qui me permettrait d'avoir l'immense privilège, en tant que journaliste japonaise d'écouter et de voir un des réalisateurs majeurs du cinéma français actuel. Quelle aubaine ! Surtout que le film annoncé, *l'Eau froide*, manque à ma cinéphilie : hormis une projection dans le cadre du festival J'aime le cinéma, organisé par Agnès B., ce film n'a jamais été diffusé au Japon. Hélas, Yves Allion le rédacteur en chef de *l'Avant-Scène cinéma* et maître de cérémonie de cette soirée, annonce qu'on ne verra pas *l'Eau froide*, aucune copie du film n'étant disponible. Il faudra se contenter de *Irma Vep*, film que j'ai déjà vu... cinq fois. Tant pis pour ma cinéphilie ! Au moins Olivier Assayas est-il bien présent, en chair en os, et en sourire, prêt à répondre aux questions de journalistes et du public.

Entouré de Marc Cerisuelo, un universitaire qui collabore de temps en temps à Positif, et de Pierre-Simon Gutman, des Fiches du cinéma, Yves Alion fait d'abord remarquer au cinéaste que son dernier film, *Clean*, lui est apparu comme une façon « de revenir sur ce que sont devenus les héros musiciens de rock » de *Désordre*, son premier long-métrage. Le cinéaste acquiesce, avant de revenir sur ses débuts de critique aux *Cahiers du cinéma* et de scénariste de *Rendez-vous* aux côtés d'André Téchiné. Un cinéaste qui l'a beaucoup marqué, au même titre que Maurice Pialat, Chantal Akerman, Benoît Jacquot ou Philippe Garrel. Olivier Assayas avoue toutefois que lorsqu'il débuta comme cinéaste dans les années 80, il s'est « senti un peu seul », coincé entre ses « aînés de la post-nouvelle vague et la future génération qui allait apparaître autour d'Arnaud Desplechin ». Bien sûr, il ne parle que des cinéastes qui s'intéressent à la réalité de leur époque : exit Carax, Beineix ou Besson, qui débutèrent pourtant à peu près en même temps que lui...

Olivier Assayas évoque alors l'héritage de mai 68, événement auquel il n'a pas participé (il n'avait que 13 ans), mais dont il a « largement vécu l'influence, la soif de liberté et de radicalité », ce qui « se ressent forcément » dans ses films, en tous cas bien plus que dans ceux de la génération de cinéastes à venir... Puis il enchaîne sur « l'immense bonheur d'avoir pu diriger Jean-Pierre Léaud, « l'acteur qui a joué dans *La Maman et la putain* », ou sa rencontre « difficile et pleine de rebondissements » avec celle qui allait devenir son égérie, Maggie Cheung. A l'issue de la projection d'*Irma Vep*, Olivier Assayas se retrouve face aux questions du public. Enthousiasme général, même si certains spectateurs se demandent encore ce qu'il a « voulu dire avec toutes ces images rayées à la fin du film »...

■■■ Sakurako Uozumi



OLIVIER ASSAYAS

Né le 25 juin 1955 à Paris

- | | |
|------|---|
| 1985 | scénario de <i>Rendez-vous</i> (Téchiné) |
| 1986 | <i>Désordre</i> |
| 1989 | <i>L'Enfant de l'hiver</i> |
| 1991 | <i>Paris s'éveille</i> , premier film avec Jean-Pierre Léaud |
| 1993 | <i>Une nouvelle vie</i> |
| 1994 | <i>L'Eau froide</i> |
| 1996 | <i>Irma Vep</i> , premier film avec Maggie Cheung et deuxième film avec Jean-Pierre Léaud |
| 1997 | <i>HHH</i> , un portrait de Hou Hsiao-hsien |
| 1998 | <i>Fin août début septembre</i> |
| 2000 | <i>Les Destinées sentimentales</i> |
| 2002 | <i>Demonlover</i> |
| 2004 | <i>Clean</i> , deuxième film avec Maggie Cheung |



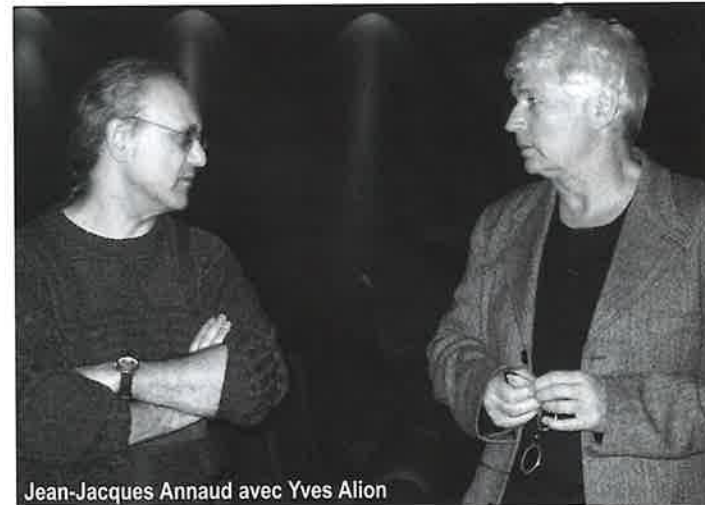
3-51

Jean-Jacques Annaud a fait salle comble, aux Sept Parnassiens, ce mardi 14 janvier. À l'invitation du Syndicat de la Critique, il venait parler à bâtons rompus de son œuvre et de son métier de cinéaste, autour d'une projection exceptionnelle de son premier film, *La Victoire en chantant*. La soirée était animée par Yves Allion et trois autres membres du SFCC, Pierre Mura, Jean-Christophe Berjon et Christiane Dancie, qui passèrent au crible de leurs questions la filmographie variée et étonnante d'Annaud, semée de succès inattendus. Au nom du plaisir de filmer, le réalisateur revendique une vie de funambule, succession de batailles pour « le prochain film ». Avant de tourner *La Victoire en chantant*, ce furent sept ans de bagarres. La trajectoire de ce premier film est exemplaire : après une sortie française modeste, le film récolte à Hollywood l'Oscar du meilleur film étranger, sous le titre *Black and White in color*.

10



Avec Pierre Murat...



Jean-Jacques Annaud avec Yves Allion

JEAN-JACQUES ANNAUD

par Noémie Mas

FILMOGRAPHIE:

<i>La Victoire en chantant</i>	1976
<i>Coup de tête</i>	1978
<i>La Guerre du feu</i>	1981
<i>Le Nom de la Rose</i>	1986
<i>L'Ours</i>	1988
<i>L'Amant</i>	1991
<i>Sept ans au Tibe</i>	1994
<i>Les Ailes du courage</i>	1995
<i>Stalingrad</i>	2001
<i>Deux frères</i>	2004



...et Christiane Dancie

Il nous revient alors sous le titre *Noirs et blancs en couleurs*, pour une deuxième carrière qui fait à peine davantage d'entrées — comme si les Français étaient décidément réticents à l'évocation de leur période coloniale en Afrique noire. Annaud en retient le souvenir d'une brouille (passagère) avec Toscan du Plantier, partisan de *Cousins, cousines*. Il ne va finalement pas recueillir son trophée, et Arthur Cohn lui confie que les Américains « s'attendaient à voir arriver un Noir ». A Hollywood, analyse Annaud, on a une vision binaire du réalisateur : « man fore hire » ou « man of vision ». Vite classé dans la deuxième catégorie, il propose *La Guerre du feu*, d'après un roman français de la Belle-Epoque. « Où sont les dialogues ? » s'effarent les grands studios. Ce projet ambitieux prendra corps en Europe. Plus tard, cet helléniste distingué tombe amoureux du *Nom de la Rose*, d'Umberto Eco. Il achète les droits et cela le mènera au César du meilleur film étranger. La nationalité d'un film c'est un peu comme au football... A la question de Jean-Christophe Berjon, « Alors, Jean-Jacques Annaud, un homme de défi ? », il répond « J'ai envie de faire un film que je n'ai pas vu la veille à la télé ». Imax 3D ou 3D, pour lui, « c'est l'histoire qui tire le film », comme au Draveil-Palace, le cinéma de son enfance...

Ensuite, frais émoulu de l'école Vaugirard et de l'Idhec, il se lance dans le film publicitaire. Son service militaire en Afrique lui permet de découvrir un fait divers qui date de la guerre 14-18. Il coécrit son scénario et ses dialogues avec Georges Conchon, écrivain et... corédacteur de la Constitution centrafricaine !

Repérant parmi l'assistance son ami Jacques Renoir, petit-neveu du cinéaste, il dévoile qu'il a tourné *La Victoire* sous le signe de Renoir. On n'en est pas surpris, et la présence de Jean Carmet, Dora Doll et Catherine Rouvel en est un indice de plus. A sujet de ces dames, Jean Renoir fera à son disciple Jean-Jacques, lors d'un séjour de celui-ci à Los Angeles, une confidence égrillarde que nous ne pouvons reproduire ici.

Que voulez-vous, il fallait être avec nous le 14 janvier !



Cette rubrique, lancée dans notre N°24 avec l'aventure quotidienne des organisateurs bénévoles du festival *Cou c'est court*, à Cabrières d'Avignon, poursuivie dans le N°25 avec les cheminots du *Rail d'Or*, s'attache à faire connaître des expériences qui témoignent d'une passion immodérée du cinéma et trace le portrait de ceux qui les ont imaginées et les animent.

QUAND BERCY RIME AVEC CINÉPHILIE

Connaissez-vous le *Club des Cinéphiles du Ministère des Finances* ? Chaque mois en tout début de soirée, autour de 18 heures 15, ce ciné-club original affiche pour son public de fidèles un film rarissime et, cerise sur le gâteau, invite pour participer aux débats une personnalité (réalisateur, acteur ou actrice, scénariste) ayant participé à sa réalisation ou un de leurs proches. Deux vrais fous de cinoche se sont succédé à la conduite de ce projet original, cinéphiles autant que pédagogues : Henri Guieysse et Bernard Trout.

HENRI GUIEYSSE, LE FONDATEUR

Henri Guieysse naît au Maroc en 1942, où son père, fonctionnaire, est ingénieur agricole. Très jeune, il est fasciné par le cinéma et cette passion ne le quittera plus après sa découverte du cinéma à 7 ou 8 ans avec *Coquin de printemps* de Disney. Parmi les films qui l'ont, enfant, particulièrement marqué, il se souvient de *L'Odyssée du Docteur Wassel* (1944) de Cecil B. De Mille et particulièrement de la scène du bombardement. Dans la salle paroissiale qu'il fréquente assidûment, il vibre notamment pour les films de cape et d'épée et Errol Flynn, le héros de *Capitaine Blood* (1935) de Michael Curtiz ou d'*A l'abordage* (1952) de George Sherman, devient son acteur fétiche. Il adore les films d'épouvante et se souvient d'avoir, adolescent, fait plusieurs nuits durant, des cauchemars, après avoir vu, terrifié, *Frankenstein s'est échappé* (1957) de Terence Fisher. Après l'indépendance du Maroc, en 1959, son père se retire en Dordogne, à Eymet. Au lycée de Bergerac, où il est interne, Henri Guieysse fonde et anime son premier ciné-club, grâce à la complicité de la « terreur » des lycéens, un surveillant général redouté mais qui devient un tout autre homme quand on lui parle cinéma. En 1962, après avoir préparé sans succès l'IDHEC au lycée Voltaire, à Paris dans la classe d'Henri Agel, Henri Guieysse s'adresse au culot à Mary Meerson, à la Cinémathèque française, et décroche un job : tout en effectuant le jour son service militaire à la caserne Dupleix, il est, le soir, contrôleur à Chaillot. Et quand il entre comme auxiliaire dans l'administration, son bureau est situé... 29 rue d'Ulm, à côté de la seconde salle de la Cinémathèque ! Il anime alors le Ciné-Club *Chambre noire* dont les séances se déroulent au studio du Val de Grâce, propriété de la paroisse de Saint-Jacques du Haut Pas. Reçu en 1973 attaché d'administration centrale au Ministère de l'Industrie, il y dégote un magnifique projecteur Bauer 16mm au xénon, quasiment neuf, dernier vestige d'un très éphémère service audiovisuel et... fonde un ciné-club. Pourtant, grande est sa déconvenue devant l'insuccès de sa démarche : deux spectateurs pour *La Grande bouffe* ! Un ami lui fait alors connaître la société Franfilmdis (Comptoir Français de Distribution de Films) dont le catalogue se singularise par la présence de très nombreux films à peu près inconnus. Si rares même, pour certains, qu'ils ne figurent pas au programme de



Dominique Zardi et Henri Guieysse

la Cinémathèque. Lorsque le ciné-club qui prend le nom de *Club des Cinéphiles du Ministère de l'Industrie* se met à programmer des titres comme *Le Paradis des voleurs* de L.C. Marsoudet (1939) et encore *Nu comme un ver* (1933) et *La Bande à Bouboule* (1933) tous deux de Léon Mathot, les curieux, émoustillés par l'originalité de la programmation, arrivent. Autre facteur de succès, la présence aux projections, de vedettes, ravies de pouvoir enfin revoir les films dans lesquels elles s'étaient illustrées. Cette idée venait d'un autre cinéophile, Jean-Charles Sabria, fonctionnaire au Ministère (voisin de l'Education Nationale) qui, à l'occasion de la programmation du film *Le Contrôleur des wagons-lits* (1935) de Richard Eichberg, suggéra d'inviter Albert Préjean. Désormais la chasse aux films rares s'accompagnera toujours de l'invitation de personnalités de l'écran : Colette Darfeuil, Suzy Delair, Renée Saint-Cyr, Annabelle Roland Lesaffre, Marie Bizet qui n'hésite pas à pousser la chansonnette, sans oublier Hélène Manson à la mémoire infailliable et tant d'autres. Parmi la riche moisson de films rares, on relève par exemple, *Veille d'armes* (1935) de Marcel L'Herbier, *Véronique* (1949) de Robert Vernay, *L'Avion de Minuit* de Dimitri Kirsanski (1935), etc. Très vite, le bouche à oreille jouant, le ciné-club accueille, à côté de son public de fonctionnaires, un public extérieur alléchés par les titres présentés. On croise ainsi, parmi les cinéphiles assidus, René Château, qui puise ici l'idée de maintenir des rééditions en vidéocassettes pour sa précieuse collection *La Mémoire du Cinéma*. On peut y rencontrer Claude-Jean Philippe, Paul Vecchiali, Alain Feydeau, Claude Beylie. En 1998, le Ministère de l'Industrie devenu du Développement Industriel et Scientifique est rattaché au Ministère des Finances et le ciné-club devient *Le Club des Cinéphiles du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie*, ce qui lui permet d'organiser des séances

dans la superbe salle de cinéma à l'ancienne (500 places) du 20, avenue de Ségur, où seront accueillis Michèle Morgan, Pierre Tchernia, Annie Girardot, Jean Dewever, Jean Tulard, Jean-Charles Tacchella, Etchika Choureau et beaucoup d'autres.

En juin 2001, Henri Guieysse fait valoir ses droits à la retraite et s'installe à Montauban où, vous l'aurez deviné il s'empresse de créer... le Club des Cinéphiles de Montauban, aujourd'hui très actif.

BERNARD TROUT, L'HERITIER

Aux Finances, la relève est assurée et c'est à un autre cinéophile, paradoxalement plus âgé (il est né en 1928 !) qu'Henri Guieysse qui lui avait déjà, quelques années auparavant, laissé la barre d'un ciné-club que, boulimique, il animait à La Garenne Colombes, confie les rênes. Au vrai les deux hommes se connaissent bien, partagent le même amour de la cinéphilie et de la traque des films rares et, depuis plus de dix ans, Bernard Trout est le plus assidu des spectateurs du Club des Cinéphiles des Finances.

La vie de Bernard Trout est, elle aussi, balisée par l'amour du cinéma conjugué chez lui avec celui de la bande dessinée dont il se plaît à souligner la « cousinance » avec le septième art. Nourri dans son enfance par la lecture de *Robinson*, *Hop là* et autres *Mickey* ou *Jumbo*, il avait très jeune aussi, découvert le cinéma et se rappelle de « ses » premiers films : *Itto* (1934) de Jean-Benoît Levy et Marie Epstein, *La Banque Nemo* (1934) de Marguerite Viel et Jean Choux. Adolescent sous l'Occupation, il dévore la pellicule à Drancy où il habite mais surtout à Paris et estime avoir vu tous les films diffusés pendant la période ! Tout naturellement il fonde, en 1947, le premier et le seul ciné-club (FFCC) drancéen. Etudiant aux Langues Orientales, passionné par les langues, il traduit pour Del Duca les bandes dessinées italiennes et américaines dont le public avait été sevré sous l'Occupation. Il choisit de travailler dans l'édition et devient rédacteur en chef puis PDG, jusqu'en 1987, de la Sagedition qui publie de Superman à Rintintin, en passant par Tarzan et Bonanza, grandes séries américaines et bandes inspirées par des séries filmées. Parallèlement il s'est lié d'amitié avec Claude Beylie qui en 1975 lui propose des travaux dirigés sur le cinéma à Paris I. Un peu plus tard Francis Lacassin lui demande de lui succéder à la chaire de bandes dessinées, en tant que chargé de cours. Ces activités universitaires l'occupent jusqu'en 1996. Il fréquente par ailleurs un autre fou de cinoche, Jacques Albenque, cadre dans une compagnie aérienne et qui dans un studio qui lui appartient, place de Rungis à Paris, organise autour d'un buffet, des projections de films rares ou disparus qu'il a le génie de dénicher. Ce goût que Bernard Trout partage avec Henri Guieysse n'est pas fondé sur une manie de la collection et de la rareté mais sur une

Bernard Trout et Renée Saint-Cyr



approche très personnelle et originale du cinéma. Pour lui, si un film « parle » à dix personnes seulement sur un millier, c'est que ce film a quelque chose à dire. Aussi pense-t-il que rien n'est plus difficile que l'exercice de la critique. Comme le bon vin, nombre de films peuvent se bonifier avec le temps, laisser découvrir des « intérêts périphériques ». La redécouverte des films jugés mineurs en leur temps voire vilipendés, peuvent se révéler importants, laisser sourdre, par décantation, un intérêt naguère insoupçonné. Cette analyse originale est l'une des spécificités des débats autour de nombreux films montrés à Bercy. Ce « fils spirituel » d'un « père » de 14 ans son cadet, perpétue avec brio la tradition instaurée au *Club des Cinéphiles du Ministère des Finances* : montrer ce cinéma français « bis » du samedi soir, trop souvent moqué par la critique et injustement oublié par certains historiens du cinéma. « La plupart ont certes vieilli, mais tous – rappelle Henri Guieysse – sont représentatifs d'une époque et constituent des témoins d'une histoire ». « Ils font en tout état de cause – ajoute Bernard Trout – partie du tissu du cinéma français. Depuis qu'il a repris le flambeau du Club des Cinéphiles, Bernard Trout a notamment présenté *Coquecigrole* (1932) d'André Berthomieu, *Nicole et sa vertu* de Jean Hervil, *Amour et discipline* (1931) de Jean Kemm, *Les Galeries Lévy et Cie* (1936) produit par Pathé-Natan et réalisé par André Hugon, et tout récemment *Allo Mademoiselle* (1933) de Maurice Champreux en présence de Jacques Champreux. La prochaine séance le 23 mars est consacrée à *L'Accident* (1962) d'Edmond T. Gréville avec comme invitée Danik Patisson. Suivront en avril *La Belle Image* (1950) de Claude Heymann, la petite-fille de Pierre Larquey participant aux débats. Alors, tentés ?

■■■ Christian Bosséno

Club des Cinéphiles du Ministère des Finances ATSCAF Ministère des Finances, 139 quai de Bercy, 75012, Paris (01 53 18 25 03)
RESPONSABLES : MARIE NOUVEL ET CHRISTINE REVEILLAUD, ANIMATEUR : BERNARD TROUT

QUELQUES FILMS "RARES" PROJETÉS PAS LE CLUB DES CINÉPHILES DE L'ATSCAF- MINISTÈRE DES FINANCES

Mademoiselle la Présidente, **Pietro Germi**, 1953, *Secret professionnel*, **Raoul André**, 1959, *La Cité des Lumières*, **Jean de Limur**, 1936, *Amour et discipline*, **Jean Kemm**, 1931, *Nicole et sa vertu*, **René Hervil**, 1931, *Veille d'Armes*, **Marcel L'Herbier** 1935, *Le Fakir du Grand Hôtel*, **Pierre Billon**, 1935, *Coquecigrole*, **André Berthomieu**, 1931, *La Rue sans joie*, **André Hugon**, 1938, *La Robe Rouge*, **J. de Marguenat**, 1933, *Le Juif polonais*, **Jean Kemm**, 1931, *Les Galeries Lévy et compagnie*, **André Hugon**, 1931, *La Loupiote*, **Jean Kemm**, 1936, *Les Loups entre eux*, **Léon Mathot**, 1936.



Claire Clouzot

est critique, cinéaste (*L'Homme fragile*, en 1981), essayiste (*Catherine Breillat : indécence et pureté*, en 2003). De 2001 à 2004, elle a été le Délégué Général de la Semaine de la Critique du Festival de Cannes. Rencontre et bilan.

La Lettre: Quelle était la situation de la Semaine de la Critique quand vous avez pris vos fonctions ?

Claire Clouzot : Enthousiasmante. Deux ans de sélection avec mon prédécesseur, Jose Maria Riba, m'avait formée. J'avais découvert ses horaires impitoyables, ses discussions infinies au téléphone ou par e-mail. Il exigeait de chacun de ses collaborateurs un rapport écrit de plusieurs pages sur les films visionnés. Avec lui, j'ai découvert que le rôle de Délégué général n'était pas vraiment farfelu – style cocktails et serpentins. Et qu'il se définissait par un seul mot : boulot.

Je n'oublierai jamais Gérard Lenne, le président du Syndicat, me dire : « Tu as accepté quelque chose de bien ingrat. ». Et moi de lui répondre : « C'est exactement le contraire. Voir 450-500 films, c'est tout ce que j'aime. »

La mission d'un Délégué général, c'est...

Trouver, partout dans le monde, la perle rare. Celle qui, par hasard, a échappé à tout le monde. Et si elle n'a échappé à personne, trouver les arguments pour l'arracher des mains de M. La Compétition officielle ou M. La Quinzaine.

Et on y arrive ?

Pas facilement. *Brodeuses* d'Eléonore Faucher, par exemple, j'ai su que les gens de la sélection officielle l'aimaient beaucoup. Comme je m'étais aperçue que Thierry Frémaux, le Délégué artistique, n'était pas un dragon et comme j'ai moi-même un petit peu de culot, je lui ai téléphoné : « Passez-le nous. On le chouchouterait plus ». Et il l'a fait. En revanche, pas moyen de récupérer l'Uruguayen *Whisky*, qu'on voulait, mais qu'il a gardé pour Un certain regard. J'avais adoré *Respiro* d'Emmanuele

Crialese. Le producteur qui m'aimait bien me dit : « Tu sais, le film passe en ce moment devant les membres de la Compétition officielle ». Et parce que j'avais envie de ce film, je lui réplique, comme si je lui donnais un ordre : « Tu leur téléphones et tu leur dis : « Arrêtez tout, j'ai donné le film à la Semaine ». En échange de ça, c'est vrai, je lui ai pris, en plus, une bagatelle divertissante, De zéro à dix, ce qui a donné lieu à une fête magnifique à Cannes que n'aurait jamais pu organiser, ni payer, une « petite » manifestation comme la nôtre. Mais ça, c'est le jeu...

Dans tous les cas, il faut aller vite !

Très. Le rôle d'un Délégué général, c'est d'oser ne pas attendre – ce qui peut provoquer de l'irritation auprès de son entourage. Après avoir vu *Depuis qu'Otar est parti* de Julie Bertuccelli, j'ai appelé la productrice, alors même qu'elle se trouvait au fin fond de la Pologne, parce que c'était une question d'heures. Si j'avais attendu les ordres, on n'aurait pas eu le film.

Quelles sont les qualités d'un Délégué général ?

Un peu de culture cinématographique, plusieurs langues et une diplomatie tous azimuts.

Pourtant, on vous dit peu diplomate...

Certains, en France, le pensent. Pas sûr que tous ceux que j'ai côtoyés, un peu partout dans le monde, soient de cet avis.

Vous vous êtes disputée avec votre comité de sélection ?

La première année, celle de *Respiro*, il y a eu des disputes, mais elles étaient belles, utiles. Après, ce fut plus compliqué... C'est vrai que je me mettais en rogne quand

je voyais, durant la projection de *L'Après-midi* de M. Endesmas, certains lire obstinément leur journal, parce qu'un film d'après Marguerite Duras, ce ne peut qu'être qu'ennuyeux. *Temporada de patos*, le Mexicain 2004, je l'ai fait reprojeter, persuadée qu'il était pour nous. Et pour être totalement honnête, je me suis reprojété, à moi, *Mon trésor* de Keren Yedaya, que je n'avais pas immédiatement aimé. C'est un collaborateur qui m'a appelée, un soir : « Claire, tu devais être crevée, vous l'avez mal vu. » Et il avait raison...

Quel est le bilan de ces trois ans ?

Deux Caméras d'or : *Reconstruction* de Chritoffer Boe et *Mon trésor*. Avoir poursuivi la tâche en cours : rendre la Semaine de la Critique de plus en plus désirable aux yeux des jeunes cinéastes. Et avoir presque su éviter les films que tout le monde s'attendait à voir à la Semaine : ces films « Art et essai » où tout le monde bâille...

De quoi a essentiellement besoin un Délégué général ?

De temps. Pas un bail à vie, mais du temps. Je vous assure que vous faire connaître et accepter des Coréens du Sud, par exemple, ce n'est pas de la tarte ! Même à Rotterdam ou à Berlin, où c'est plus facile, le Délégué général reste un guetteur de longue haleine. La première année, il entend parler d'un projet qui ne sera en tournage qu'un an ou deux plus tard. Et il lui faudra encore des mois et des mois pour le voir. Un Délégué général ne fait que lancer des pistes pour beaucoup plus tard.

propos recueillis par Pierre Murat

Jean-Christophe Berjon :

Défi(s)

À deux mois de cette nouvelle édition de la *Semaine Internationale de la Critique*, la tension monte. Inévitablement. Le rythme des visionnages s'intensifie, les débats avec le comité de sélection (une diva et trois mousquetaires qui, comme de bien entendu - et comme les Marx Brothers -, sont quatre !) se font plus denses, plus passionnés, les échanges avec les réalisateurs, producteurs ou distributeurs plus fréquents, la quête de sponsors ou partenaires divers plus effrénée. Notre appétit de découvertes, de coups de cœur, voire de coups de foudre, se fait toujours plus intense... Bref, ça commence à sentir bon ! Il faut dire que nous l'attendons cette échéance ! La première pour l'ensemble de l'équipe artistique, si heureuse de la confiance qui lui a été accordée...

Je ne peux évidemment pas rentrer, ici, dans le détail de nos démarches ou conclusions du moment... Peu à peu, les choses prennent forme : nous essayons de constituer une sélection cohérente, mais où pourront être représentées des formes de langages cinématographiques très divergentes, rendant ainsi compte d'un large spectre de la création mondiale (dans ses thèmes comme dans ses formes). Notre cahier des charges, incontournable (1^{ers} et 2^{nds} films exclusivement), nous condamne à la modestie : chez nous, pas de stars envisageables, pas de « coups » possibles, pas de montées des

marches (avec toute l'excitation et la superficialité que cela représente), mais la densité et la pertinence des films sélectionnés pour seul appât ! Notre souhait : être à la hauteur du magnifique travail effectué par nos prédécesseurs, tout particulièrement sous les houlettes successives de José María Riba et Claire Clouzot. Et de mettre notre fraîcheur, notre jeunesse, notre insatiable appétit d'innovations au service de notre *Semaine* pour tenter de la rendre toujours plus attractive, plus chaleureuse, plus vivante. Puisqu'elle a pour mission d'être le repère des jeunes artistes, nous souhaitons que la jeune création soit totalement au cœur de nos activités. Que le Miramar vibre durant cette semaine de bonheurs cinéphiliques...

Petit bémol : si les idées ne manquent pas, les moyens, si ! Non seulement, notre budget a toujours été étriqué, mais nous devons faire face cette année à un léger désengagement du CNC (non par réprobation du travail effectué, mais par stratégie globale envers toute activité associative). Exit, donc, les idées folles, les projets créatifs, les petits plaisirs à partager qui peuplaient déjà nos imaginations... retour aux sources : les films. Et c'est déjà un sacré défi !

■■■ Jean-cristophe Berjon

- 1) Quel est votre cinéma de prédilection ? 2) Quelle est votre expérience du festival de Cannes ?
 3) Quels sont vos trois films fétiches ? 4) Qu'attendez-vous de votre collaboration à la SIC ?



1- Celui qui fuit les artifices et les effets faciles, qui est généreux, nous fait réagir, nous sensibilise, nous émeut, nous surprend. Celui qui parle de l'homme.

2- La fête du cinéma. Une dizaine de festivals avec, toujours, un attachement particulier pour la *Semaine* (copains sélectionneurs obligent !). Jusqu'ici une moyenne de 4 ou 5 projections quotidiennes. Ce sera, évidemment un tout autre rythme cette année !

3- Z de Costa-Gavras : éveil politique et à la justice sociale. *La Soupe aux canards* : les Marx, maîtres de l'humour absurde (mon dada). *Festen "Dogme #2"* : une forme moderne au service du fond, et le travail de l'acteur au centre du film (ma passion).

4- Être en charge de la *Semaine* : quel honneur ! Je vais donc m'efforcer d'être un digne héritier de mes prédécesseurs. Et, si possible, apporter ma touche d'inventivité personnelle... Bref, prendre du plaisir et en donner !

Jean-Christophe Berjon a été animateur d'émissions consacrées au cinéma pour la radio et la télévision (câble et internet), metteur en scène de théâtre (Topor, Ionesco...), professeur d'art dramatique puis membre de la direction du cours Florent.

Ce journaliste de 40 ans a été rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Les Fiches du Cinéma* et de *L'Annuel du cinéma* de 1997 à 2004.

Il y assure aujourd'hui les responsabilités de directeur d'édition. Il est également membre du comité de rédaction de *L'Avant-Scène Cinéma* et collabore à de nombreuses autres parutions ou ouvrages collectifs.

Ancien Secrétaire Général du Syndicat Français de la Critique de Cinéma, il a été élu en juin dernier Délégué Général de la *Semaine Internationale de la Critique*.



1) QUEL EST VOTRE CINÉMA DE PRÉDILECTION ?

3) QUELS SONT VOS TROIS FILMS FÉTICHES ?



A

1- J'espère ne jamais pouvoir répondre à cette question. Cela voudrait dire que je ne désire plus être surpris.

2- Le festival de Cannes, c'est une source intarissable d'anecdotes. Pour moi, c'est surtout l'expérience des extrêmes. Le vulgaire et le sublime s'y côtoient.

3- Trois films fétiches. *L'amour existe* de Maurice Pialat, *Chungking Express* de Wong Kar-wai et *Paris, Texas* de Wim Wenders.

4- On peut rêver ? Si oui, résister au conformisme, découvrir de nouveaux talents, et aider à ce qu'ils rencontrent leur public.



B

1- Un cinéma qui m'emporte là où je ne mettrai jamais les pieds. C'est-à-dire, des films qui, en forme et en sujet, me font frissonner pendant la projection et me trottent dans la tête longtemps après le visionnage.

2- J'ai assisté au Festival de Cannes depuis 1987, d'abord en tant que cinéphile assidu et depuis 1996, en tant que journaliste. Mon expérience à Cannes est de quelqu'un qui fait à la fois courir une marathon et grimper Everest pour l'effet du

manque du sommeil. Il faut avoir beaucoup de souffle et de résistance physique pour arriver jusqu'au bout d'un festival aussi épuisant que Cannes

3- *F For Fake*, *La jetée*, *Singin' In the Rain*, *2001 Hiroshima, mon amour*, *Naked...* pour ne citer que six titres.

4- Je voudrais partager le goût de la découverte où nous voyons et sélectionnons des films qui nous transportent à une dimension nouvelle.



C

1- Je n'ai pas genre précis. J'aime avant tout le cinéma qui commence par m'emmener sur des sentiers qu'il me semble avoir arpenté des dizaines de fois avant de m'abandonner en pleine forêt, d'ouvrir des trappes à chacun de mes pas. J'ai besoin de me faire avoir.

2- C'est un endroit aussi extraordinaire que détestable. J'ai toujours adoré y fouiner, grâce aux sections «parallèles», pour rencontrer les réalisateurs émergents.

3- *La Nuit du chasseur*, *La Prisonnière du désert*, *Jules & Jim*.

4- Me replonger au cœur du cinéma. Grand "spécialiste du court" je suis submergé par un afflux grandissant d'images qui se veulent nouvelles mais qui ne sont que de la performance technique. Les évolutions techniques ont mis la réalisation à portée de tous... mais pas le talent. J'ai perdu un peu le contact avec le long métrage compris français. Un manque à combler.



D

1- Un cinéma épuré, parsemé de fulgurances, erratique et muet ; un autre cinéma, plus axé sur le verbe, qui évoque, conte ou chante plutôt qu'il ne raconte ; un dernier cinéma, épique pour aller vite, au sens où l'entend Brecht.

2- Assez sommaire : une année en (Cannes) cinéphile, l'autre dans un jury obscur ; suffisamment néanmoins pour ne plus arriver le soir aux pieds des

marches vêtu d'un costume de velours bleu marine et d'une cravate rose.

3- Les trois premiers auxquels je songe *Profession reporter*, *Huit et demi* et *Jules et Jim*.

4- Des découvertes, des rencontres, une expérience en terme de sélection et de programmation, enfin des déjeuners concoctés par Nadia.

A MATTHIEU DARRAS, 26 ANS B GLENN MYRENT, 50 ANS

C PATRICE CARRÉ, 46 ANS. D MATHIEU CHÉREAU, 25 ANS

2) QUELLE EST VOTRE EXPÉRIENCE DU FESTIVAL DE CANNES ?

4) QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE COLLABORATION À LA SIC ?



E

1- L'incandescent, l'intelligent, l'obscène, le politique, l'impur, le jouissif, l'émotion pure.

2- La première fois, ce fut en tant que salariée d'un réseau de salles art et essais (Utopia) c'était enivrant, fatigant et excitant. Et depuis 3 ans cette année, avec la Semaine de la Critique. Et c'est ce que je préfère : une équipe pour un projet de découverte et de transmission d'un cinéma novateur

3- Question ultra indiscreète... J'ose avouer mon

faible pour la cruauté érotique de Victor Sjöström avec *Le Vent*, l'humanisme absolu de Kurosawa avec *Derzou Ouzala* et l'immense ambiguïté de Chaplin avec *City Light* (comme Kaurismäki pour *L'Homme sans passé*).

4- Ce que j'attend se résume en un seul mot : fierté. Fierté d'avoir pu contribuer, au sein de l'équipe, à l'éclairage (au minimum...) d'un film d'exception. Découverte, engagement, création. Trois mots pour une action : programmer et bien.



F

1- Le cinéma américain de genre (fantastique plus précisément)

2- Je suis allée pour la première fois au Festival de Cannes en 2004 pendant quelque jours.

3- *Carrie* de Brian DePalma, *Certains l'aiment chaud* de Billy Wilder, *L'Ange de la vengeance* d'Abel Ferrara.

4- Découvrir de nouveaux cinéastes, de nouvelles images, aider des films et des cinéastes à se lancer sur le marché du cinéma.



G

1- Le cinéma en lui-même. Après c'est une affaire de goût, revendiqué en toute subjectivité.

2- Première expérience : adolescent, je passe une journée, perché sur un arbre, au pied des marches, à attendre l'arrivée de James Stewart, pour *The Glenn Miller Story*. Equipé d'un appareil photo de sous-doué, je le mitraille. Je suis aujourd'hui le seul à savoir qu'il est présent sur mes clichés.

3- A la date du 28 février *Ryan* de Chris Landreth,

De battre mon coeur s'est arrêté de Jacques Audiard (MON réalisateur français) *Dieu seul me voit* de Bruno Podalydès (MON autre réalisateur français. Et j'ai la même calvitie que son frère, Denis.)

4- Rien. C'est aux films et aux réalisateurs d'attendre de moi. Ah si ! une chose, peut-être. Un soutien pour appuyer une proposition auprès de l'Officiel : la mise en place d'un prix à l'identique de la Caméra d'Or pour le court, la Petite Caméra. Horizon 2006, plutôt que 2046 ?



H

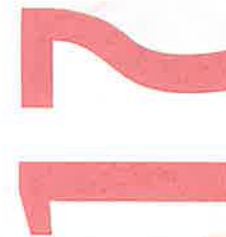
1- Le cinéma qui me séduit, me hante, me ronge.

2- Plus souvent bonne que mauvaise, elle s'apparente à la série télévisée « Le prisonnier ».

3- *Les yeux sans visage* de Georges Franju, *Lucky Star* de Frank Borzage *Kairat* de Darejan Omirbaev

4- Découvrir de nouveaux cinéastes et transmettre à des spectateurs l'envie de voir leurs films.

E NADIA MEFLAH, 34 ANS F CÉCILE GIRAUD, 24 ANS
G FRANCIS GAVELLE, 41 ANS H BERNARD PAYEN, 32 ANS



Repères bibliographiques, parutions 2004 (2)

CINÉASTES

Ecrits.

Maya Deren : *Un anagramme d'idées sur l'art, la forme et le cinéma*, Paris expérimental. Louis Feuillade : *Je songe à d'étranges cités !...*, Ciné-Sud. Eugène Green : *La Parole baroque*, Desclée de Brouwer. Andréï Tarkovski : *Journal 1970-1986, Le Temps scellé*, Cahiers du Cinéma, *Récits de jeunesse, Lumière instantanée*, Philippe Rey. Peter Watkins : *Média-Crisis*, Éditions Atmosphère.

Mémoires.

Claude Chabrol : *Laissez-moi rire !* avec la collaboration d'André Asséo, Éditions du Rocher. Michaël Cimino : *Conversations en miroir*, mythiques mésaventures à Hollywood suivi de *A Hundred Ocean*, Gallimard. Jonas Mekas : *Je n'avais nulle part où aller*, POL/Trafic. Ulli Pickardt : *Travelling arrière*, L'Harmattan. Roger Planchon : *Apprentissages*, Plon. Daniel Wronnecki : *Au film de mes jours*, Dualpha (Coulommiers, Seine-et-Marne).

Cameron Crowe : *Conversations avec Billy Wilder*, Actes Sud/Institut Lumière/Arte. David Rodley *Entretiens avec David Lynch*, Cahiers du Cinéma.

Bertrand Blier : *Pensées et répliques*, Le Cherche-Midi. Jacques Demy : *Chansons et textes chantés*, Léo Scheer. Raymond Depardon : *Paris Journal*, Éditions Hazan.

Études.

Woody Allen par Roland Quilliot, Ellipses ; par Max Méjean, Gremese. Charles Chaplin par Jeffrey Vance, Éditions de La Martinière. Jean Durand par Francis Lacassin, AFRHC. John Ford par Scott Eyman, Taschen. Jess Franco par Stéphane de Mesnildat, Rouge profond (Perthuis, Vaucluse). Jean-Luc Godard par Jean-Pierre Esquenazi, Armand Colin ; par Suzanne Liandrato-Guigues et Jean-Louis Leutrat, L'Harmattan. Elia Kazan par Florence Colombani, Philippe Rey. Abbas Kiarostami par Alain Bergala, Les Petits Cahiers/SCEREN/CNDP. Stanley Kubrick par Michel Ciment, Calmann-Levy. René Laloux par Fabrice Blin, Pythagore (Chaumont, Yonne). Fritz Lang par Michel Marmin, Pardès (Puisseaux, Loiret). David Lynch par Roland Kermarec, Éditions Objectif Cinéma. Yasujiro Ozu par Kiju Yoshida, Institut Lumière/Actes Sud/Arte Éditions. Maurice Pialat par René Fontanel, Aléas (Lyon, Rhône). Martin Scorsese par Patrick Brion, Éditions de La Martinière ; par Nicola Schallet et Alexis Trosset, Éditions Dark Star. Steven Spielberg par John Baxter, Nouveau Monde Éditions ; par Jean-Jacques Moscovitz, Bayard.

(Les) Lumières : Antoine, Louis, Auguste et les autres par Guy et Marjorie Borgé, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire (Lyon, Rhône). *Lacrimae rerum* : Essais sur Kieslowski, Hitchcock, Tarkovski et Lynch par Slavog Zizek, Éditions Amsterdam.

FRANÇOIS TRUFFAUT

Passions interdites de Laurence Alfonsi, 2 tomes, Séguier. *Paroles de François Truffaut* par Dominique Auzel, Albin Michel. *François Truffaut, le journal d'Alphonse* par Élisabeth Butterfly, Gallimard. *François Truffaut au travail* par Carole Le Berre, Cahiers du Cinéma. *Dictionnaire François Truffaut*, sous la direction d'Antoine de Baecque et Arnaud Guigüe, Éditions de La Martinière. *François Truffaut* par Jean Collet, Gremese. *Truffaut par Truffaut* par Dominique Rabourdin, Éditions du Chêne.

L'homme qui aimait les femmes, Libro. *Les Quatre cents coups*, L'Avant-Scène Cinéma n° 535, octobre 2005.

FILMS

El Embrujo de Shanghai de Fernando Trueba, collectif, Université Charles de Gaulle, Lille III. *L'Homme de la plaine* d'Anthony Mann par Bernard Benoit, Cahiers du Cinéma/SCEREN/CNDP. *Johnny Guitar* de Nicholas Ray par Michel Serceau, Cefal (Liège, Belgique). *Lost Highway* de David Lynch par Guy Astic, Rouge profond. *Pandora* d'Albert Lewin par Joël Kuhne, Cefal. *La Passion du Christ* de Mel Gibson, collectif, Éditions du Carmel (Toulouse, Haute-Garonne).

BANDES DESSINÉES (1)

L'Affaire du siècle (tome 1) de Jean-Jacques Beineix et Bruno de Dieuleveut, Glénat. *Toute une vie* (tome 1) de Claude Lelouch et Bernard Swysen, Éditions Soleil.

SCÉNARIOS

À L'Avant-Scène Cinéma, *L'Homme de la plaine* d'Anthony Mann (n° 534, septembre), *Les Silences du palais* de Monfida Tlatli (n° 536, novembre). *Il était une fois en Amérique* de Sergio Leone (n° 537, décembre).

François Ozon : *5 x 2 (cinq fois deux)*, L'Arche. Nicolas Vannier : *Le Dernier Trappeur*, Éditions du Chêne.

La Passion du Christ, photographies du film de Mel Gibson, Michel Lafon. *Le Seigneur des anneaux*, l'intégrale du film par Jude Fischer, Le Pré-aux-clercs.

Sandra Cabezuelo Bertozzi : *Carnet de tournage de La Femme de Gilles* de Frédéric Fonteyn ; Jean-François Pluiggers : *Genèse d'un film*, L. Pire (Bruxelles, Belgique). Dominique Sampiero et Tiffany Tavernier : *Holly Lola*, Grasset.

Vincent Chapeau : *Sur la route de La Grande vadrouille*, les coulisses du tournage, Hors Collection. Pierre-Jean Lancry : *Pleins feux sur La Grande vadrouille*, Pleins feux sur *Le Père Noël est une ordure*, Pleins feux sur *Les Tontons flingueurs*, Horizon illimité (Boulogne-Billancourt, Hauts-de-Seine).

Jean-Pierre Jeunet, Guillaume Laurant et Phil Casoar, avec les photographies de Gilles Berquet : *Un long dimanche de fiançailles*, l'album souvenir, d'après le roman de Sébastien Japrisot, Les Arènes. Jean-Pierre Jeunet, Guillaume Laurant, avec Phil Casoar : *Un long dimanche de fiançailles*, l'album-souvenir, Les Arènes.

Les Désastreuses aventures des orphelins de Baudelaire, d'après Lemony Srocket : *secrets de tournage avec le Comte Olaf*, Nathan. *Les Clés pour créer un story-board* de Marcia Begleiter. *Écrire une comédie : les sources du rire, les mécanismes comiques, la structure des comédies* de Stuart Voytiela et Scott Petri. *Écrire son scénario : manuel pratique* de Maryse Léon Garcia. Les trois chez Dixit.

HISTOIRE

Petit Larousse des films, le guide du cinéma par genres, acteurs, réalisateurs, pays, Larousse. *Ciné Game Book : Histoire mondiale du 7ème art* de Pierre Murat et Michel Grisolia, Éditions Assouline. *Cinéguide 2005*, 26.000 films de A à Z, Omnibus. *1001 films*, sous la direction de Steven Jay Schneider, Omnibus. *Le Cinéma aujourd'hui* d'Edward Buscombe, Phaidon. *L'Année du cinéma 2004*, par Danièle Heymann, Isabelle Danel et Pierre Murat, Calmann-Levy.

Anne Crémieux : *Les Cinéastes noirs américains et le rêve hollywoodien*, L'Harmattan. Guy Hennebelle : *Les cinémas nationaux contre Hollywood*, Éditions du Cerf/Corlet. *Les Européens dans le cinéma américain : émigration et exil*, textes réunis par Irène Bessière et Roger Odin, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Dictionnaire du cinéma populaire français des origines à nos jours, sous la direction de Christian-Marc Bosseno et Yannick Dehée, Nouveau Monde Éditions. *Un siècle de documentaires français. Des tourneurs de manivelles aux voltigeurs du multimédia*, de Guy Gauthier, Armand Colin. *Une Encyclopédie du court métrage français*, sous la direction de Jacky Evrard et Jacques Kermabon, Yellow now /Côté Cinéma (Crisnée, Belgique). *Travelling sur les années noires : l'Occupation vue par le cinéma français depuis 1945* de Michel Jacquet, Alvick. *Nouvelles techniques et cultures régionales : les premiers temps du cinéma dans le Vaucluse (1906-1914)*, Les Publications de l'Université Laval/L'Harmattan.

Politique du cinéma iranien : le cinéma iranien de l'ayatollah Khomeyni au président Khâtamî d'Agnès Devictor, CNRS éditions. *Le Cinéma irlandais* de Stéphanie Willette, L'Harmattan.

NOS ADHÉRENTS ONT PUBLIÉ

En complément de la rubrique de Claude Gateur, le but de ces pages est de mettre l'accent sur les dernières publications de nos adhérents — dans le même esprit, c'est-à-dire dans un souci informatif. Présenter leurs livres sans les critiquer, sans faire ostentation de tout le bien qu'évidemment nous en pensons. Car nous avons, au Syndicat, notre pudeur ! G.L.



LE FANATIQUE QU'IL FAUT ÊTRE L'ÉNIGME KANAPA

Flammarion – format 14 x 21 – 265 pages
Par Michel Boujut.

Pourquoi Michel Boujut, qui n'a jamais rien eu d'un stalinien, s'est-il tellement intéressé à Jean Kanapa, qui fut chez nous le prototype du genre ? L'explication de cette insolite et paradoxale attirance, cocktail de répulsion et de fascination, s'esquisse peu à peu au fil d'un livre qui met en scène sa propre genèse. En 48 courts chapitres qui sont autant de pièces d'un puzzle, Michel Boujut fouille sous toutes ses faces ce personnage opaque, austère, terrifiant, et peut-être en fin de compte pathétique, Grand Inquisiteur du Parti qui finit par douter de celui-ci, donc de lui-même. Un intellectuel ancien élève de Sartre, qui s'est renié pour se faire apparatchik, et dont il ne reste rien. Sauf, ultime paradoxe, ce livre de Boujut.

Gérard Lenne

LA SAISON TÉLÉ 2005

387 pages – Ed. de l'Harmattan
Télévision Française – La Saison 2005.
Coordination : Christian Bosséno

Original, unique, indispensable" : dans son édito, Christian Bosséno, coordinateur de la 14e " Saison 2005 de la Télévision française " ironise – non sans fierté ! - sur les adjectifs que suscite inévitablement ce livre. Le problème, c'est qu'ils sont tous parfaitement justifiés. Imaginez : toutes les fictions et les documentaires, diffusés sur nos chaînes entre le 1er septembre 2003 et le 31 août 2004, sont là et certains, les meilleurs, soigneusement racontés et commentés. Sans oublier le " Journal de l'année ", précieux, où défilent les grands événements et les petits drames de notre PAF adoré qui, parfois s'adore tant. Puisqu'on a sacrifié – et de grand cœur – à la trinité obligatoire des adjectifs louangeurs, on se permettra de suggérer seulement, pour l'édition n°15, que la talentueuse et méritante équipe accepte l'idée de quelques critiques plus critiques sur les oeuvrettes qui le méritent.

Pierre Murat

DICTIONNAIRE DU CINÉMA POPULAIRE FRANÇAIS DES ORIGINES À NOS JOURS

Editions Nouveau Monde, 19,5 x 28,5-810 pages.
Sous la direction de Christian-Marc Bosséno et Yannick Dehée, préface de Jean-Jacques Bernard

Une équipe de journalistes, d'universitaires et de praticiens du cinéma a mis au point un original dictionnaire incluant films, réalisateurs, acteurs (y compris les seconds rôles), scénaristes. D'autres entrées y ont été ajoutées, annoncées par des pictogrammes correspondant à d'autres thèmes (" lieu ",



" économie ", " musique ", " producteur ", " thème ", etc.) Les animateurs du dictionnaire rappellent que bien souvent chez nous, tout au long du vingtième siècle, l'adjectif " populaire " égale " vulgaire ". Le grand public est jugé " vulgaire " dès 1910, Émile Vuillermoz fustigeant dans *Le Temps*, les effets délétères, voire criminels, des images mouvantes sur le " gros public ". L'iconographie de ce dictionnaire se compose de photos de films, d'affiches et de couvertures de magazines tels que *Cinéma*, *Ciné-Miroir*, *Mon Film*...

Jean Rabinovici

UN SIÈCLE DE DOCUMENTAIRES FRANÇAIS

Armand Colin - Format 21 x 15 - 236 pages.
Par Guy Gauthier

Pour découvrir sous le " docucu ", ce mal-aimé (" qui évoque le scolaire, le didactique, la pêche à la sardine... "), l'auteur ne craint pas le contre-courant en s'interrogeant d'entrée sur les énormes tabacs publics du " docufiction " (" Il est plus facile de filmer un homme du néanderthal avec les techniques du roman que de filmer un chômeur en fin de droits avec une caméra légère. ") Complétant son précédent ouvrage (Le documentaire, un autre cinéma), cet infatigable apôtre de l'image sans apprêts ni techniques superflues récapitule un siècle de documentaires (principalement français) courant sous les vagues successives du cinéma de fiction et de long métrage. Des opérateurs Lumière à Cavalier, Depardon ou Varda, des " tourneurs de manivelle aux voltigeurs du multimédia ", les maîtres du genre n'ont rien à envier à leurs plus populaires confrères. Ces incontournables bénéficient, en conclusion de chaque chapitre, de précises notices bio-filmographiques.

Jacques Zimmer

LA CRITIQUE DE CINÉMA

Armand Colin - Format 13 x 18 - 128 pages.
par René Prédal

Déjà auteur d'une très complète monographie sur la revue *Midi-Minuit* fantastique et d'un important article sur la critique française dans un numéro spécial de *CinémaAction*, René Prédal reprend le sujet pour une collection qui se propose d'aller à l'essentiel (les *Petits Guides Armand Colin*). Outre une bibliographie très complète, on y trouvera un aperçu clair et concret de ce qu'il faut savoir. En cinq phases (fonctions, histoire, combats, théories et idéologies, politique des auteurs) l'auteur dresse un tableau assez complet (malgré les impératifs de la collection) et surtout situé hors des habituelles mouvances autosatisfaites qui polluent tout débat sur ce sujet. Son interrogation finale (" La critique en crise ? ") permet de conclure que le genre n'est pas mort, ni les débats éventuellement féconds. Comme dit la chanson de Mouloudji : " avec tous ces jeunots avec leur vent dans l'dos qui vous poussent vers l'hospice... "

Jacques Zimmer

Au Sud du cinéma, films d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, Cahiers du Cinéma/Arte Éditions.
Crime et Hollywood inc. : le crime organisé à la ville et à l'écran, 1929-1951, sous la direction de Françoise Clary et John Dean, Publications de l'Université de Rouen. *Le Film noir*. L'Âge d'or du film criminel américain, d'Alfred Hitchcock à Nicolas Ray, de Patrick Brion, Éditions de La Martinière. *L'Horreur comique*. Esthétique du slapstick, sous la direction de Philippe-Alain Michaud, Éditions du Centre Pompidou. *L'imaginaire médiéval dans le cinéma occidental* de François Amy de la Bretèque, Honoré Champion. *Print the legend : cinéma et journalisme*, collectif, Cahiers du Cinéma/Festival de Locarno.

Historicité du cinéma de Youssef Ishagpour, Farrago. *Pour une histoire culturelle du cinéma*, d'Édouard Arnoldy, Cefal. *Vocabulaires du cinéma*, de Joël Magny, Cahiers du Cinéma/SCEREN/CNDP.

Une archéologie du cinéma sonore de Giusy Pisano, CNRS Éditions. *Musiques et images au cinéma*, sous la direction de Marie-Noëlle Masson et Gilles Mouëllic, Publications de l'Université de Rennes.

La Grammaire du langage filmé: encyclopédie de la mise en scène de Daniel Arijon, Dujarric. *Le Guide machinerie de la prise de vues cinéma : dollies, grues, travelling, steadycam*, de François Reumont, Dujarric.

Les Effets spéciaux de Réjane Hamus-Vallée, Cahiers du Cinéma/SCEREN/CNDP. *La Lumière* de Daniel Gaudry, INA (Bry-sur-Marne)/De Boeck (Bruxelles). *La Lumière* de Jacques Loiseleux, Cahiers du Cinéma/SCEREN/CNDP.

Jacques Aumont, Michel Marie : *L'Analyse de film*, Armand Colin. Jacques Aumont, Alain Bergala, Michel Marie, Marc Vernet : *Esthétique du film*, Armand Colin. *De l'imaginaire*. Les voyages du spectateur au cinéma, sous la direction de Jacques Aumont, Cinéma/Éditions Léo Scheer/Cinémathèque française. *Entre film et photographie : essais sur l'empreinte* de Barbara Lemaître, Presses Universitaires de Vincennes.

Encyclopédie du cinéma ringard. Les films de bazar et d'essai de François Kahn, Grancher. *Vacherie de people : quand les célébrités critiquent, gaffent et trahissent*, de Cyril Ferment, Le Félin.

Gary Cooper ne lisait pas de livres de Véronique Pittolo, Al Dante. *Cinéma perdu* de Maxime Schmitt, Le Castor astral

Colette au cinéma d'Alain et Odette Virmaux, avec Alain Brunot, Fayard.

Georges Delerue, de Roubaix à Hollywood... de Vincent Perrot, Carnot (Chatou, Yvelines).

Les Jours obscurs de Gérard Lebovici de Jean-Luc Douin, Stock.

Profession producteur: cinéma, télévision de Jean-Philippe Raffard et Sarah Drouhaud, Dixit.

L'Audiovisuel européen, un enjeu de civilisation de Jean-Claude Batz, Séguier.

L'Économie du cinéma : repères et ressources de Valérie Bon in, BIFI. *Handicap et cinéma* de Gérard Bonnefon, Chronique sociale (Lyon, Rhône).

Le Plaisir gastronomique au cinéma de Vincent Chenille, Jean-Paul Rocher Éditions.

Alberto Castagna : *Affiches de cinéma*, Actes Sud/Motta. Emily King : *Affiches de films*. Un siècle d'histoire de l'affiche de cinéma, Octopus.

Cinéma en bibliothèque, sous la direction d'Yves Desrichard, avec la collaboration d'Yves Alix et Marc Vernet, Éditions du Cercle de la librairie.

REVUES

Algérie d'hier et d'aujourd'hui, Les Cahiers de la Cinémathèque n° 76, juillet 2004.

L'Armée à l'écran, CinémAction n° 113, 4ème trimestre 2004.

Idéologie, propagande, détournement, le film de commande, Contrebande n°11/2004, Université Paris I, Panthéon Sorbonne. *Le Surhomme à l'écran*, CinémAction n°112, 5ème trimestre 2004. *Une histoire italienne : Adio Giovinezza !* par Franceso Pitassio et Elena Mosconi, Archives n° 96, septembre 2004.

ACTEURS

Mémoires

Catherine Allégret : *Un monde à l'envers*, Fayard. Betsy Blair : *Le Souvenir de tout ça. Amours, politique et cinéma*, Alvik Éditions. Marlon Brando (avec Robert Lindsay) : *Les Chansons que m'apprenait ma mère*, Belfond. Jean-Claude Brialy : *J'ai oublié de vous dire...*, XO éditions. Jean-Pierre Cassel : *A nos amours*, Stock. Ovidie : *Porno manifesto*, La Musardine. Christopher Reeve : *Rien n'est impossible*, Éditions Un monde différent (a/s Véronique Rubry, 20 rue du Moulin, 77700 Coupvray).

Entretiens

Gérard Depardieu, avec Laurent Neumann : *Vivant !*, Plon.

Études

David Bowie par David Buckley, Flammarion. *Patrick Bruel* par Frédéric Thibaud, City Éditions. *Jamel Debbouze* par Delphine Sloan, City Éditions. *Catherine Deneuve* par Alexandre Fache et Valérie Cubero, Presses de la Cité. *Johnny Depp* par Nigel Goodal, City Éditions. *Jacques Dutronc* par Michel Leydier, Éditions du Seuil. *Bruce Lee* par Marco Ocana Rizo, Européennes de Magazines. *Marilyn Monroe* par André de Dienes, Taschen. *Gérard Philipe* par Dominique Nores, La Renaissance du livre. *Jean Seberg* par Alain Absire, Fayard. *Franck Sinatra* par Charles Pignone, Éditions du Seuil. *Marie Trintignant* par Nadine Trintignant, Fayard. *Lino Ventura* par Clélia Ventura, Éditions du Marque-pages.

Regards croisés

Delon-Belmondo par Philippe Durant, Carnot (Chatou, Yvelines). *Nos stars de toujours* par l'équipe de Monsieur Cinéma, Larousse.

BANDES DESSINÉES (2)

Woody Allen par Nicolas Pothier, Yannick Carboz et Renaud Barès. *Fred Astaire* par Michel Conversion. *Rita Hayworth* par Sera. *Marilyn Monroe* par Philippe Peseux et Renaud Barès. Toutes quatre aux Éditions Nocturnes.

ROMANS

Alain Fleischer : *La Hache et le violon*, Éditions du Seuil ; *La Femme couchée par écrit*, Leo Scheer. Richard Price : *Samaritain*, Presses de la Cité. Sam Shepard : *A mi-chemin*, Robert Laffont. Jean Vautrin : *Quatre Soldats français, 2*, *La Femme au gant rouge*, Robert Laffont. Andrzej Zulawski *Comme un rien*, Calmann-Levy.

CRITIQUE

La Critique de cinéma par René Prédal, Armand Colin.

Amédée Ayfre : *Un cinéma spiritualiste*, Éditions du Cerf/Corlet. Ren Daumal : *Chroniques cinématographiques 1934 (aujourd'hui)*, Au signe de la Licorne.

5 rencontres avec André S. Labarthe, Le Triboulet, Centre des arts d'Enghien les Bains (Val d'Oise)/Filigrane édition (Trezelan, Finistère)

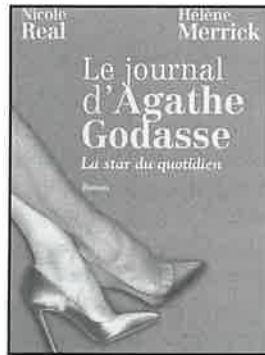
Sous la direction de Jean Breschand, *Écriture critique, état de veille* exercice critique 1, *Le Paradoxe du personnage*, exercice critique 2, Moulin d'André, Images en manœuvres (Marseille), les Rencontres du CECI.

Olivier Barrot : *Je ne suis pas là*, La Table Ronde. Michel Boujut : *Le Fanatique qu'il faut être : à la recherche de Jean Kanapa*, Flammarion. Stéphane Zagdanski : *La Mort dans l'œil*, Maren Sell éditeurs.

Helène Frappat : *Sous réserve*, Allia. Dominique Noguez : *L'Embaumeur*, Fayard.



Claude Gautier



LE JOURNAL D'AGATHE GODASSE

Editions Jacques-Marie Laffont - 21,5 x 13,5 - 224 pages.
par Héliane Merrick et Nicole Réal

Se proposant d'apporter " une bouffée d'oxygène à tous les déprimés du quotidien ", comme le précise la quatrième de couverture, cette chronique d'une consœur (imaginaire, mais dont les proches des auteurs percevront les arrières-pensées autobiographiques) relate, en chapitres ultra brefs, les heurs et malheurs d'une quinzaine vibrionnant dans le cinoche (mais pas seulement). On y croise certains personnages sous leurs noms (George Clooney ou Sharon Stone), d'autres sous pseudos transparents (le réalisateur français Luc Cresson), d'autres enfin plus mystérieux (Qui est cet Olivier Camembert journaliste ?)

Jacques Zimmer

ISRAËLIENS - PALESTINIENS, QUE PEUT LE CINÉMA ?

Editions Michalon - 16 x 24 - 320 pages.
Par Janine Halbreich-Euvrard

Depuis la toute première rencontre entre cinéastes israéliens et palestiniens, en 1976, jusqu'à la projection d'une cinquantaine de films en 2000 aux Trois Luxembourg, Janine Euvrard a toujours œuvré pour la paix et le rapprochement des peuples. Ce livre réunit ses " carnets de route " lors d'un voyage sur place. Une suite d'entretiens, de questionnements, de points de vues variés selon un axe bien résumé par son titre, celui d'une conviction et d'une espérance.

Gérard Lenne

L'ANNÉE DU CINÉMA 2004

Editions Calmann - Levy - 27,5x22 - 254 pages.
Par Daniel Heymann, Isabelle Danel, Pierre Murat

28ème opus de cet ouvrage dont la collection constitue un survol riche d'images de plus d'un quart de siècle de cinéma.. Pas vraiment un ouvrage cinéphilique (mais aucun des 544 films de la période ne manque à l'appel) mais, tout en couleurs, un bel album souvenir, bien documenté à la maquette réussie, abondamment illustré. Côté analyse les notules (une par film) sont originales mais très succinctes, en général informatives mais assorties pour les films les plus marquants d'une mention critique cursive. En revanche, 12 films dits " phares " font l'objet d'un coup de projecteur avec la reprise, sur 3 pages, d'une critique parue dans la presse et d'un mini dossier de presse avec des extraits d'autres critiques. Le choix de ces 12 titres est plutôt judicieux : *L'Esquive* ; *Lost in translation* ; *10ème chambre*, *Instants d'audience*, etc.

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma / mars 2005

Paraissant au quatrième trimestre de chaque année (l'année court du 1er juillet au 31 juin), *L'Année du cinéma* est un cadeau idéal pour ceux que le cinéma intéresse. Il peut inciter à une découverte plus approfondie, voire susciter une véritable cinéphilie. La dernière partie, d'ailleurs, recense les génériques de tous les films de l'année. Un chapitre est consacré aux récompenses et les Prix de la Critique y sont en bonne place, un autre regroupe les premiers films, un troisième (fort complet) est dédié aux disparus. Manque un article de synthèse et de réflexion sur les grandes tendances de l'année.

Christian Bosséno

CINÉ GAME BOOK

Assouline - 155 x 215. 396 pages.
Par Pierre Murat et Michel Grisolia

Curieux exercice ! Voilà une véritable encyclopédie du 7e art (simple, mais pas simplificatrice ni démagogique) qui épouse les formes d'un jeu de société (avec devinettes et tests de connaissances). Y sont décortiqués avec rigueur et finesse les grands genres, les grandes périodes historiques, les grands mouvements artistiques, ou encore la personnalité d'un bon nombre d'artistes-clefs. Mais ce qui le distingue définitivement des ouvrages du même genre, c'est son aspect livre-gag, débordant d'anecdotes et proposant des collages et découpages en tous genres. Enfin, bien sûr, la richesse de la plume de ses deux auteurs (deux " ténors " incontestables : Michel Grisolia et notre Pierrot Murat) offre la garantie d'une qualité documentaire certaine. Bref, un ouvrage des plus originaux qui marie pédagogie et sérieux avec légèreté, didactisme sans pédanterie avec esprit ludique.

Jean-Christophe Berjon

L'ANNUAL DU CINÉMA 2005

Les Fiches du cinéma
23,5x17 - 720 pages.

Nos amis des Fiches du cinéma, menés par Jean-Christophe Berjon, renouvellent leur exploit annuel avec ce répertoire de tous les films (581 !) sortis en France en 2004. Pour chacun, une fiche avec un générique, un résumé et un commentaire. En complément, les rubriques habituelles : la bibliographie, les palmarès, les nécros, les titres originaux, les DVD, les analyses... Une exhaustivité sans reproche.

Gérard Lenne



POUR LA MUSIQUE !

Le compositeur est avec le réalisateur et le scénariste le troisième auteur d'un film. La musique apporte au film un regard complémentaire. Elle intervient selon l'expression du compositeur Greco Casadesus comme un " comédien virtuel " et contribue à la création artistique. Encore faut-il qu'elle ne soit pas dans le budget réduite à la portion congrue (ce qui trop souvent le cas pour les œuvres de télévision). Or, traitée le plus souvent en fin de production, elle subit les conséquences des dépassements enregistrés sur les autres postes. Encore faut-il aussi que le compositeur soit choisi par le réalisateur (c'est l'idéal) et, en tout cas, associé le plus possible à la genèse du film.

Le CNC pour le cinéma et la SACEM pour la télévision, à l'incitation notamment de l'Union des Compositeurs de Musique de Film, viennent de mettre en place des dispositifs de soutien.

300 COMPOSITEURS

L'Union des Compositeurs de Musique de Film, association non syndicale, a été créée le 16 septembre 2002 pour représenter de manière cohérente une profession très éparpillée, créer des synergies et des rencontres, et expliquer le caractère spécifique d'un métier artistique s'exerçant dans une relation privilégiée avec l'écriture cinématographique et télévisuelle. L'UCMF est, depuis sa création, présidée par Greco Casadesus qui déploie dans sa mission un enthousiasme communicatif. Elle regroupe une centaine d'adhérents et, en l'absence de statistiques qui restent à mettre en œuvre, on estime aujourd'hui à environ 300 le nombre de compositeurs travaillant actuellement pour l'image animée (cinéma et/ou télévision), sporadiquement pour la plupart d'entre eux. Ils étaient il y a peu encore 150, mais leur nombre a pratiquement doublé avec le développement de la pratique de l'ordinateur dans le domaine musical et la multiplication des programmes audiovisuels.

LA GRANDE MISÈRE DU TÉLÉFILM

La situation est différente si l'on compare le budget de la musique d'un film de cinéma avec celui d'un téléfilm. Au cinéma, et en moyenne, le budget alloué à la musique reste globalement convenable et se situe entre 30000 et 100000 euros. Il peut cependant être plus réduit pour les films en participation. Il couvre à la fois la rémunération du compositeur, les maquettes, le studio, les musiciens, le mixage. Pour la musique de film les répercussions économiques peuvent s'avérer importantes : éditions de DVD, de CD, de partitions, publicité, concerts symphoniques, etc. Au contraire, une fiction télévisée (unitaire, minisérie, série à héros récurrent, feuilletons), ne s'inscrit pas dans la longévité. En dépit d'une audience qui peut être considérable (plus de 10 millions de téléspectateurs pour certaines diffusions), un film de télévision participe d'un flux et ne génère souvent aucune retombée. Ainsi, sauf exceptions – par exemple *L'Odyssée de l'espèce* – l'édition en DVD d'œuvres récentes s'avère, y compris pour les fictions ayant fait un tabac à l'antenne, fort décevante. Aussi pour beaucoup de fictions télévisées, le budget musique est-il négligé, souvent



Greco Casadesus,
Président de l'UCMF

dérisoire. En moyenne, il se situe autour des 10000 euros et il n'est pas rare de relever des budgets de 5000 euros ! (1)
Fort heureusement quelques fictions télévisées bénéficient d'un meilleur traitement et une véritable attention est alors portée à la musique originale et à son enregistrement (délocalisé ou réalisé en France), une qualité musicale nécessaire si on envisage un développement vidéo. Par exemple et pour ne citer que quelques titres, *La Tranchée des espoirs* (France2, 2003, de Jean-Louis Lorenzi (réal et co-sc), Thierry Bourcy (co-sc) et Marc Marder (mus) : *L'Odyssée de l'espèce* ; France3, 2003, de Jacques Malaterre (réal) et Yvan Cassar (mus) ; *Penn Sardines* : France3, 2004, de Marc Rivière (réal), Jean Bouchaud (sc) et Carolin Petit (mus), *93, rue Lauriston* : Canal+ , 2004, de Denys Granier-Deferre (réal), Jean-Claude

Grumberg (sc) et Ramon Pipin (mus); *Dalida* : France 2, 2005, de Joyce Bunuel (réal), Jean-Marie Senia (mus) etc ...

La plupart des compositeurs cependant, dans un contexte financier aussi affligeant, conservent intact le plaisir d'écrire pour l'image et n'hésitent pas à abandonner leur part pour tout consacrer à l'enregistrement. Ils se rémunèrent alors sur les seuls droits d'auteurs qui peuvent s'avérer consistants selon le type de chaîne et l'heure de diffusion, mais avec le risque de ne jamais les recevoir si le film n'est jamais diffusé ; ou d'être rémunérés avec beaucoup de retard si la diffusion intervient plusieurs mois, voire une année ou plus, après le bouclage du film. Enfin leur rémunération ne correspond plus en ce cas au temps de musique commandée et écrite mais à la durée effectivement conservée au mixage. L'engouement actuel pour l'utilisation de vedettes aux cachets souvent exorbitants dans les téléfilms, vient encore plomber les autres postes du budget.

Autre fâcheuse tendance, l'amalgame par les sociétés de production du statut d'éditeur : producteur de film et éditeur de musiques sont deux métiers fort différents, et il est bien rare de voir un producteur exploiter fructueusement une musique, surtout dans les applications dérivées.

Une dégradation qualitative cette fois-ci du sort de la musique de film vient du rôle que peut s'arroger le diffuseur (la chaîne) - privilégiant peut-être alors des produits supposés préparer les cerveaux aux messages des tout puissants annonceurs- en choisissant lui-même le musicien, c'est à dire court-circuitant la complicité entre les auteurs (réalisateur, auteur, compositeur) quand ceux-ci se choisissent selon affinités.

Quelques " curiosités " témoignent du peu d'intérêt suscité par la musique. Cannes, par exemple reste un des derniers grands festivals où la musique de film n'est pas récompensée. Cette année pourtant marquera une avancée avec la présence du premier pavillon international des compositeurs de musique de films.

Quand un prix existe, encore faut-il éviter de l'attribuer à Mozart ou à d'autres figures de l'histoire de la musique ! Ainsi le César pour la musique attribué au film *Le Pianiste* de Polanski ne récompensait en fait qu'une ou deux minutes de musique originale signée Wojciech

Kilar. Même cas de figure pour *Diva* de Jean-Jacques Beineix dont les seuls arrangements étaient signés Vladimir Cosma. L'UCMF a pu heureusement proposer et faire adopter depuis quelques critères pour éviter la répétition de pareilles anomalies.

DES RAISONS D'ESPÉRER ?

Deux initiatives très récentes augurent peut-être enfin d'une embellie. Elles émanent de la SACEM (2), pour les fictions télé et du CNC pour les films de cinéma (3).

La Société des auteurs, Compositeurs et éditeurs de Musique (SACEM) est la société de gestion collective des droits d'auteur pour la musique. Elle a pour objet principal de percevoir pour répartir, c'est à dire de rémunérer les auteurs pour l'utilisation de leurs œuvres. Elle est présidée par le chef d'orchestre, concertiste et compositeur (par exemple pour la télévision, la série des Maigret), Laurent Petitgirard. Sa division culturelle met en œuvre, pour les années 2005 et 2006 (en espérant qu'ensuite le CNC prendra le relais), une nouvelle subvention pour la production de musique originale d'œuvres audiovisuelles concernant des fictions et des documentaires de grand format (fictions unitaires de 52 mn et plus ; mini série de 2x52mn et plus ; documentaires de 80 mn et plus). L'œuvre doit être de production française ou de co-production française majoritaire et inédite à la date de la demande d'aide à la SACEM. La subvention bénéficie au producteur s'il n'est pas éditeur ou co-éditeur de musique. Il faut féliciter la SACEM d'avoir, dans l'urgence, sans attendre une action des pouvoirs publics, engagé cette initiative qui, tout en incitant les producteurs à consentir un effort plus important pour la musique doit contribuer à améliorer les conditions de travail des compositeurs dans le secteur de la fiction télévisée défavorisée par rapport au cinéma ou au secteur de l'animation. Il était, en effet, grand temps d'agir.

■■■■ Christian Bosséno

NOTES.....

1) Sous l'égide de la SACEM, et sous le titre *En avant la musique*, Béatrice de Mondenard, avait publié dans un supplément de 24 pages d'*Ecran Total*, une série d'articles introduite par Serge Siritisky pour la défense de la dimension musicale des œuvres télévisuelles (n°240, 17.11.2003). Elle a plus récemment réalisé pour la SACEM une enquête sur la création et la production de musique originale en France, publiée à l'occasion du dernier FIPA en janvier 2005.

2) Division culturelle de la SACEM, Gaël Marteau, Anne Van Den Abbell, (01 47 15 48 76)

3) De son côté le Centre National de la Cinématographie, afin de développer le recours à la création originale de musique de films de cinéma, a mis en place une subvention. Les dossiers doivent répondre à des conditions d'éligibilité précises et un comité spécialisé se réunissant 3 ou 4 fois par an, est chargé de la sélection de ces projets, après examen d'un dossier artistique, technique et financier, pour une aide moyenne de 8000 euros (Secrétariat de la Commission, Rafaèle Garcia, 0144343805)

On peut également remarquer que certaines sociétés de production n'hésitent pas quand le budget de la musique s'avère trop étroit, et pour assurer une bonne harmonie entre tous les postes artistiques d'une œuvre à abandonner les droits de la musique à un éditeur. Celui-ci qu'il soit le producteur ou non, vient souvent compléter le budget.



Quand les spectateurs font entendre leur voix...

Sur proposition de Gérard Lenne, notre Syndicat a décidé lors de son conseil du 7 mars, de réfléchir sur l'idée rejoindre, en tant que « membre associé » la Fédération des Associations de Spectateurs du CINéma indépendant (FASCiné).

Crée cet hiver 2004, FASCiné a pour objet de regrouper les associations de spectateurs de cinéma désireux de défendre et promouvoir un cinéma de proximité, non mercantile qui favorise l'expression de la diversité culturelle et le regard personnel des auteurs et créateurs, en unissant les forces de toutes les associations de spectateurs existant sur le territoire national et en favorisant partout leur création.

SES MISSIONS :

Être un instrument d'action et de soutien des salles de cinéma directement menacées par l'effet écrasant des multiplexes.

Être, à usage interne et militant, un lieu d'information et d'échange de connaissances sur la situation du cinéma indépendant aujourd'hui

Être, dans le domaine institutionnel, une force de proposition alternative qui affirme le point de vue et les aspirations des spectateurs attachés à nos objectifs

Fasciné a mené auprès de ses adhérents une enquête sur un état des luttes en France des cinémas de proximité, contre, notamment les multiplexes. A ce jour, Ken Loach a répondu très favorablement à leur appel pour les soutenir en tant que parrain.

Associations fondatrices : ADCI (Argenteuil), ASCUT (Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône), Ceux du rail (association nationale), Résistance 7eme art (Paris), AIC (Ivry), les Utopistes Associées (Toulouse,

Tournefeuille), Citizens Carmes (Orléans), Pourquoi pas ? (Chartres), Gémini-Créteil (Créteil).

BUREAU :

Présidente :	Dominique Memmi
Vice-président :	Michel Pons
Secrétaire :	André Gomar
Secrétaire adjointe :	Cecile Petiot
Secrétaire adjoint :	Bernard Coric
Trésorière :	Nadine Vincens

"I wish to bring my support to FASCiné. It is the nature of big commercial organisations that they will try to destroy their competition. The consequence is that culture becomes monopolized by multi-national corporations."

Ken Loach

" Bien sûr que je les soutiens et leur combat aussi. La première action, c'est de voir les films, d'aider ainsi à ce qu'ils soient diffusés et qu'ils puissent vivre leur vie contre la loi du marché"

Bertrand Tavernier

■■■■ Nadia Mef

Et quand les critiques protestent !

CONTRE LES PROJECTIONS EN RETARD

Le 1er janvier dernier, saisissant l'occasion des vœux traditionnels, Gérard Lenne a envoyé au nom du SFCC un courrier aux attachés de presse pour attirer leur attention sur les fréquents retards de leurs projections. Voici un extrait de cette lettre :

« Il devient désormais très improbable d'assister à une projection qui démarre à l'heure prévue. Les " cinq minutes de grâce " deviennent couramment dix, voire quinze minutes.

Je comprends bien sûr que vous puissiez vous trouver parfois dans ces situations épineuses, et que votre travail n'est pas facile. Mais le nôtre ne l'est pas davantage, et à ce titre je voudrais formuler deux observations :

Cette façon de faire pénalise ceux qui, arrivés à l'heure et en général avec une avance confortable, sont ainsi contraints d'attendre les prétendues VIP (?) qui souvent d'ailleurs n'arrivent pas. Elle finit même par les décourager, chacun prenant le pli de compter sur ce retard prévisible et désormais habituel.

La règle de la ponctualité n'est en rien illusoire ni irréaliste. Des manifestations comme le Festival de Cannes la pratiquent avec rigueur.

Résultat : tout le monde arrive à l'heure aux projections.

Nous estimons donc qu'un retard de 5 minutes sur l'heure prévue devrait être un maximum. Nos confrères seraient ainsi mieux disposés envers le film qu'ils vont voir, et chacun y trouverait son avantage ».

CONTRE L'INTERDICTION PROFESSIONNELLE

Le SFCC a publié le 15 mars un communiqué pour s'associer à l'Association Québécoise des Critiques de Cinéma (AQCC) pour protester contre l'interdiction professionnelle qui frappe Denis Côté, critique et vice-président de l'AQCC. Christal Film, l'une des principales sociétés de distribution québécoise, a en effet décidé de bannir à vie ce critique des projections de presse qu'elle organise.

La raison de cette sanction est un article défavorable à un film gros budget distribué par Christal film. Au Québec comme en France il est parfaitement inadmissible d'empêcher un critique de cinéma de faire son travail et de vouloir faire pression sur lui et l'ensemble de ses confrères pour qu'ils se transforment en agents publicitaires de tous les films prenant l'affiche.

Le SFCC demande à Christal film de revenir sur sa décision et de permettre à Denis Côté et à tous ses confrères de pouvoir exercer librement leur activité de critique de cinéma.

Que deviennent nos films adorés ?

Il ne suffit pas d'être sélectionné à la SIC. Si tout se terminait une fois éteints les lampions cannois, notre but ne serait pas atteint. Heureusement, une telle éventualité est rarissime. Le coordinateur de la Semaine, Christophe Leparc, retrace ici le bilan — globalement exaltant — de notre sélection 2004.

Il y a une vie après Cannes, la sélection 2004 en est la preuve. Si le bilan artistique a déjà été fait, je m'attacherai ici à revenir sur la véritable rampe de lancement qu'a constituée la SIC pour tous ses films, d'un point de vue économique, directement ou indirectement.

En ce qui concerne le court métrage, secteur qui n'a jamais eu vocation à « faire » de l'argent, il faut remarquer qu'après leur présentation cannoise, les 7 courts et trois moyens métrages ont entamé un véritable marathon des festivals, ce qui a quand même entraîné pour la plupart des ventes télé un peu partout dans le monde. La liste serait longue et fastidieuse ; mais la présence fin janvier de 8 des 10 films courts de la SIC en sélection au plus important festival de court métrage au monde, Clermont-Ferrand, en est la parfaite conclusion provisoire et leur a donc encore donné l'opportunité d'être vu par la plus importante concentration d'acheteurs et programmeurs de courts.

Deux films y ont été primés : *Signes de vie* et *Alice et moi*. Mention spéciale à *Les parallèles* de Nicolas Saada, nommé aux Césars et un grand bravo *Ryan* de Chris Landreth, qui vient d'obtenir l'Oscar du meilleur Court-métrage d'animation. Canal + a acheté *Los elefantes nunca olvidan* et *Ryan* après Cannes, Arte a acquis les droits de *L'homme sans ombre*.

Pour les longs métrages de la sélection, on peut regretter qu'aucun distributeur français n'ait eu l'audace d'acheter *Soif*, le film du palestinien Tawfik Abu Wael. Mais la Cinéfondation du Festival de Cannes a aussitôt ouvert ses portes au réalisateur. Mohamed Asli non plus, n'a pu faire distribuer son film *A Casablanca les anges ne volent pas* mais sa carrière en festival et l'accueil qu'il y rencontre à chaque fois peut légitimement lui donner des regrets.

Par contre, les 5 autres films ont été ou vont être distribués. C'est Carole Laure et son CQ2 rebaptisé *Tout près du sol* qui est sorti le premier, par la Pan-Européenne. Suivi de *Brodeuses*, le film d'Eléonore Faucher dont le succès a même surpris son distributeur, Pyramide : à l'heure actuelle plus de 350.000 entrées et trois nominations aux Césars. La Caméra d'Or *Mon trésor* accompagné d'une presse excellente a atteint plus de 50.000

entrées, ce qui n'était pas gagné vu le sujet du film. « *Calvaire* » de Fabrice du Welz, après avoir reçu le Prix Très Spécial et une mention au Festival de Gérardmer sera sur les écrans au moment où vous lirez ceci, sorti par Mars Distribution. « *Temporada de patos* » devrait sortir courant avril et c'est le même distributeur que « *Mon trésor* » qui s'en charge, Rezo Films. Les films présentés en séance spéciale ont aussi trouvé leur distributeur : « *L'après-midi de monsieur Andesmas* » est sorti début juillet par MK2, « *Sous le désir* » en octobre par Vision. Le documentaire de Jacques Richard, « *Le Fantôme d'Henri Langlois* » vient de sortir. « *Koktebel* », la révélation Fipresci de l'année, sera distribué par Celluloid Dreams, vendeur qui vient de monter sa structure de distribution.



Enfin, seul le documentaire québécois *Ce qu'il reste de nous* ne sera pas distribué, non pas par manque d'offres mais à cause de la crainte des producteurs de mettre en danger la vie des personnes présentes dans le film. Le film vient pourtant d'obtenir le Jutra récompensant le meilleur documentaire de l'année au Canada.

Bien sûr les films ont connu des fortunes diverses. Mais l'intérêt des distributeurs, et non des moindres, pour les films de la SIC est indéniable : Pyramide, MK2, Rezo, Mars, comptent parmi les plus intéressantes et importantes sociétés de distribution indépendantes et s'intéressent toutes de très près aux films présentés à la Semaine.

PRINCIPALES DÉCISIONS DES TROIS DERNIERS CONSEILS

CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2004

Election des sélectionneurs appelés à travailler avec Jean-Christophe Berjon, délégué général de la SIC 2005.

Patrice Carré, Matthieu Darras, Matthieu Chéreau, Nadia Meflah et Glenn Myrent sont élus membres du Comité de Sélection du long métrage. Francis Gavelle est confirmé dans le poste de coordinateur de la Commission du court métrage, pour laquelle Cécile Giraud et Bernard Payen sont élus.

Election des membres du jury littéraire des Prix de la Critique. Denitza Bantcheva, Michel Ciment, Isabelle Danel, Frédérique Devaux, Jean-Philippe Guerand, Marie-Christine Luton, Dominique Rabourdin sont élus. Claude Gauteur est confirmé dans sa qualité de consultant de ce jury.

CONSEIL DU 7 DÉCEMBRE 2004

Participation aux Etoiles de la Presse. Création et attribution du " Coup de cœur " du SFCC, "récompensant un film français n'ayant pas bénéficié, en dépit de ses qualités, du succès auquel il aurait pu légitimement aspirer". Le Conseil Syndical, constitué en jury ad hoc, décide, en fin de séance sur la liste des sorties de 2004, son coup de cœur à *Retour à Kotelnitch* d'Emmanuel Carrère. (Voir page 6)

Adoption du projet de budget pour 2005 proposé par Jacques Zimmer.

Ouverture télévision Une action de relance pour l'adhésion de critiques de films de télévision sera entreprise au prochain FIPA à Biarritz (18 - 23 février). Un prospectus sera établi pour cette opération

Relance des cotisations en retard auprès de nos adhérents

Sur les 216 membres du Syndicat, 49 ont encore jusqu'à la fin du mois pour régler leur cotisation 2004, dont 22 sont déjà en retard de celle de 2003. Un courrier de relance est adressé aux retardataires.

PERSONNEL

Transformation du contrat de Marianne Guillon du CDD en CDI.
Vacation de Rémi Bonhomme rallongée d'un mois et demi. Il est d'autre part chargé de rechercher des nouveaux sponsors (rémunération aux résultats)

INVENTAIRE

Environ la moitié de nos adhérents ne bénéficient pas de la Carte Verte. Gérard Lenne adressera un courrier aux salles susceptibles de délivrer des places gratuites aux titulaires de la seule carte du SFCC.

CONSEIL DU 7 MARS 2005

En exorde, le président Gérard Lenne a rendu compte de notre soirée de remise des prix au théâtre du Rond Point dont le déroulement fut apprécié de tous. La prise en charge partielle du prix du repas (40 euros) par le SFCC,

pour permettre à plus de membres d'y assister sera étudiée. Est présent Jean-Paul Combe, invité à participer au conseil. Pressenti pour succéder à Jacques Zimmer au poste de trésorier, il se présentera aux prochaines élections des conseillers, lors de la prochaine AG dont la date a été fixée au 23 juin.

NOUVEAUX MEMBRES

Quatre nouveaux membres ont été agréés : Gérard Camy, Bernard Génin Florence Colombani, Jérôme Fabre

Adoption du budget prévisionnel 2005 présenté par Jacques Zimmer.

CARTES VERTES

Bernard Hunin, notre représentant à la Commission, rend compte : 450 cartes vertes ont été attribuées dont 30 départementales. Toutes les cartes demandées par le syndicat ont été obtenues. et Bernard Hunin est félicité et remercié des résultats de sa mission...

PRIX DE LA CRITIQUE

Deux nouveaux prix seront décernés en 2005. Le premier, à la suite d'une proposition d'Alexandre Tylsk adressée au Conseil, qui l'a retenue récompensera le meilleur DVD de l'année et serait décerné avec les autres prix. Le second, sur proposition de Christian Bosséno, distinguerait le meilleur film de télévision fiction et ou documentaire français.

FIPRESCI

Devant l'impossibilité de trouver un accord avec l'UJC dont nous ne reconnaissons pas la légitimité à revendiquer la même représentativité que le SFCC, il a été décidé de renoncer au secrétariat de jury qui serait dévolu à un critique étrangère et de

refuser un second poste de juré. Cette position exprimée par Gérard Lenne a reçu l'assentiment du conseil.

CANNES

Yves Allion est élu pour siéger au jury de la Caméra d'or 2005. Les membres du Conseil, dans un souci d'ouverture renoncent à se porter candidats pour le jury 2006 et souhaitent que des membres du syndicat présentent leur candidature. En effet, hormis Aldo Tassone l'an dernier ce fut, depuis plusieurs années, toujours un critique membre du conseil qui fut choisi pour siéger au jury de ce prix.

La date de la conférence de presse est fixée avec les réserves habituelles à 21 avril, à l'Elysée Lincoln où auront lieu également, du 25 au 29 avril les projections de presse, grâce à la coopération de Ghislaine Masset qui gère également les salles des Sept Parnassiens. Jean-Christophe Berjon rend compte du bon déroulement des visionnages (une centaine de films à ce jour).

Après cette péroraison, la séance est levée par le président



A la porte du CNC, un Secrétaire général, un Trésorier et un Délégué général

Une Semaine qui s'affiche

Siège du SFCC, jeudi 17 février, 15 h 30. Plusieurs membres du Conseil syndical sont réunis pour le choix désormais traditionnel de l'affiche de la SIC. Deux artistes (les « Bons Faiseurs ») nous proposent cinq projets, ou plutôt cinq concepts. Il s'agit pour nous de les orienter vers l'un d'entre eux, qui sera alors peaufiné, amélioré, ciselé, jusqu'au projet définitif. On écarte assez vite une chrysalide s'appêtant à se changer en papillon, puis une chaise d'enfant cumulée avec un fauteuil de tournage de réalisateur. Reste « la claque », où un visage juvénile garde sur la joue

la trace de cinq doigts (pas assez lisible pour les uns), « le citron » où un personnage se met dans l'œil quelques gouttes de cet agrume (trop SM pour d'autres), et « le cocktail Molotov », une bouteille de pellicule enflammée qui rallie en fin de compte la majorité des suffrages. Et la Semaine 2005 sera explosive...

Gérard Lenne



Membres
du Conseil
devant les concepts :
perplexes

ET LES LUMIÈRES FURENT...

Si juin est le mois des cerises et octobre celui des châtaignes, février est incontestablement celui des récompenses pour les films français. Deux jours après les Prix de la Critique, dix jours avant les César, c'était au tour des Lumières d'éclairer les fleurons de notre production nationale. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos amis de la presse internationale n'avaient pas chipoté sur les moyens. La grande salle du Cinéma des cinéastes était bourrée à craquer et nombre de cinéastes et comédiens de premier plan s'étaient donné rendez-vous, qui pour décerner les prix, qui pour les recevoir. Après un bel échantillon de discours institutionnels (dont celui de notre président, le Syndicat étant partenaire de l'événement), nous nous sommes régalés à voir défiler les vedettes du moment. Force est d'ailleurs de reconnaître que nos confrères étrangers n'ont pas cherché à jouer les francs-tireurs: les Lumières s'avérant plutôt consensuelles, voire attendues. Ce que ne seront pas les César la semaine suivante.

C'est ainsi que *Les Choristes* a été sacré meilleur film de l'année 2004 et Jean-Pierre Jeunet meilleur réalisateur. La Lumière du meilleur scénario est venue combler les scénaristes de

L'esquive (le grand vainqueur des César) et ceux des meilleurs acteurs le couple Amalric / Devos, consacrant le parcours sans faille de *Rois et reine*, célébré deux jours plus tôt par nos prix de la Critique.

A noter que les espoirs 2004 ne manquent pas non plus de talent: ont été remarqués Marilou Berry pour sa prestation dans *Comme une image*, notre chouchoute Lola Naymark, qui est sur un petit nuage depuis qu'elle a incarné la jeune adolescente de *Brodeuses*, et Damien Jouillerot, le débrouillard rejeton de Carole Bouquet dans *Les fautes d'orthographe*. On notera au passage qu'il n'est plus perçu comme redhibitoire d'être un peu rondouillard... Le plaisir de retrouver tous les lauréats sur scène était doublé par celui de les voir sur l'écran, puisque les bandes annonces ont pu être projetées. Ainsi que quatre courts métrages assez ludiques qui avaient en outre le mérite d'être courts... La soirée s'est terminée comme il se doit autour d'un verre et de quelques tartines. Histoire de partager quelques souvenirs de cinéma avec des collègues ou avec les lauréats...

Yves Allion

Internet et nos droits d'auteurs : du méconnu au terrain de moins en moins critique

Qu'en est-il de vos droits d'auteur dès lors que votre activité principale de journaliste critique de cinéma s'effectue sur le Net ? Comment percevoir un droit sur un, ou plusieurs, écrits que vous avez publiés dans une revue (et pour laquelle vous étiez peut-être salarié) et qui décide, un jour, de les mettre en ligne ? Pouvez-vous utiliser un même écrit pour différents sites et percevoir à cet effet des droits ? A qui appartient votre production littéraire sur Internet ? Pouvez-vous sans risque utiliser des images dénichées sur le net pour illustrer vos écrits ? Comment faire valoir que cet écrit électronique est bien de vous et non pas d'une autre personne ?

C'est sous le code de la propriété intellectuelle, le fameux CPI, dont relève le droit d'auteur. Il est plus juste de parler non pas du droit mais de droits (moral et patrimonial qui comporte le droit à la reproduction et à la représentation) car ceux-ci protègent, tant sur le plan pécuniaire que moral, les droits des créateurs d'œuvres artistiques, littéraires, écrites. Ce régime assure un équilibre entre les droits des auteurs et les droits du public de disposer des œuvres. Internet, par sa liberté de circulation, permet une accessibilité beaucoup plus rapide et efficace aux connaissances et informations, et ce avec une croissance constante qui touchent des millions d'utilisateurs de part le monde. D'où un protectionnisme qui se met en place, afin de verrouiller une espérance humaniste d'une libre circulation et d'un accès affranchi. Sans entrer dans la polémique du téléchargement d'œuvres cinématographiques par exemple, il est à noter que depuis peu, des systèmes de contrôle se mettent en place, avec une plus grande virulence et quelques dérives ubuesques, comme par exemple acculer les tribunaux pour viol de la propriété intellectuelle (cf. note 1)

Au-delà du téléchargement, le fameux « peer to peer » (pair à pair) il s'agit très

clairement pour l'état français d'adapter un régime d'équilibre de droits entre les auteurs et le public, en tenant compte de ce que l'Internet est dans son principe : un lieu d'échange incroyablement vivant de ressources culturelles, fondé à l'origine sur la gratuité. A ce sujet, le Conseil économique et social, dans un rapport présenté à la presse le 5 juillet 2004, fait une série de propositions pour adapter les droits d'auteur à la révolution numérique : élaboration d'une « Charte universelle des droits d'auteur » sous l'égide de l'UNESCO, rémunération des auteurs et interprètes par les FAI et amélioration du système de gestion collective des droits. Or qu'en est-il plus concrètement pour vous lorsque devant votre fidèle compagnon plat, vous vous retrouvez sur la Toile électronique à la recherche de documents ?



SI VOUS ÊTES UNIQUEMENT UN WEBRÉDACTEUR

Mais plus prosaïquement, que se passe-t-il pour vous et vos droits dès lors que vous avez envoyé votre texte (critique, entretien, compte rendu de festival ou billet d'humeur) en temps et en heure à votre webredaction ?

Au pire il est refusé, au mieux il est mis en première page sous un très beau chapeau. Comme chacun peut s'en douter, l'économie du net en France, à tout le moins, n'est pas pour les critiques, loin s'en faut, l'espace idéal pour payer son loyer (entre autre....) Mais que vous soyez salarié du webmagazine (assez rare pour les rédacteurs, seul peut prétendre à ce statut le/la rédacteur-trice en chef) ou pigiste, légalement votre écrit est protégé par le même régime du droit d'auteur (le site de la SACD l'explique tout comme le site de l'Education Nationale) et votre signature électronique ou cybersignature est reconnue légalement en France depuis

mars 2000 (cf. note 2) Votre écrit électronique reconnu vous appartient et vous êtes libre de proposer le même écrit à différents sites, sans que ceux-ci exigent l'exclusivité si aucun contrat n'a été signé au préalable. Un hébergeur ne peut vous refuser de retirer votre écrit si vous l'exigez, en cas de rupture. Vous pouvez attaquer un site si vous découvrez qu'il a utilisé partiellement ou entièrement votre écrit, sans votre autorisation. (cf. note 3) Vous êtes libre de diffuser vous-même sur le Net vos propres écrits, sous réserve de ne pas avoir accordé au préalable une exclusivité de diffusion à un tiers par exemple à une revue en ligne, éditeur ou distributeur. De même, pour illustrer votre article, seules les photos ou les images tombées dans le domaine public peuvent être utilisées sans danger pour votre hébergeur. Mais celui-ci, tout comme l'éditeur du site, sera tenu pour légalement responsable si par hasard vous utilisez des images sans l'accord des ayants-droit (l'ignorance et l'inexpérience peuvent causer pas mal de dégâts...). (cf. note 4)

De fait, pour les dossiers de presse il existe une certaine bienveillance, et l'usage fait force non pas de loi mais de tolérance. Allo-Ciné (www.allocine.fr) est ainsi devenu le plus grand pourvoyeur de photos de films, facilement téléchargeables et (presque) tous les distributeurs de films savent à quel point cet espace virtuel est devenu nécessaire pour une circulation plus aisée des informations, mais aussi pour l'exploitation au mieux du film, pour tous les acteurs de la chaîne, du critique aux programmeurs de salles de cinéma.

SI VOUS ÊTES UNIQUEMENT UN RÉDACTEUR DE LA PRESSE ÉCRITE OU ORALE (RADIO, TÉLÉVISION)

Il est à noter que depuis novembre 2004, les entreprises de presse françaises disposent dorénavant d'un outil pour financer l'investissement éditorial en ligne : le fonds d'aide au développement des services en ligne des entreprises de

presse, créé par le décret n° 2004-1313 du 26 novembre 2004.



Ce nouveau fonds a pour objectif d'inciter la presse à développer des projets qui lui permettront d'inverser la tendance à la baisse de son lectorat en recourant au support internet. Le fonds d'aide institue l'octroi d'avances, partiellement remboursables, pour la réalisation de projets permettant la mise à disposition du public du contenu éditorial d'un titre de presse écrite sur un support numérique, tels que des services en ligne ou des supports d'archivage remis périodiquement à jour.

Si l'auteur de tout écrit est investi de droits exclusifs sur son oeuvre, et schématiquement, le système repose sur le principe que tout ce qui n'est pas autorisé est interdit, sous réserve des exceptions légales strictement définies (articles L 122-6 et L 122-6-1 du CPI). La licence d'exploitation fixera donc les règles d'utilisation de l'oeuvre. Ainsi, si vous découvrez votre écrit mis en ligne sans votre autorisation, sur le site de votre ancienne rédaction papier, vous êtes en droit d'attaquer et d'exiger des dommages et intérêts.

Mais le risque premier (et qui se chiffre en euro) est pour les auteurs, qui face à cette formidable opportunité d'élargir considérablement leur lectorat, pourraient être acculés à ne pas pouvoir refuser une quasi libre circulation de leurs écrits sur la toile, et ce sans une rémunération conséquente due à cette nouvelle économie. Le cas des *Cahiers du Cinéma* avec leurs 50 années d'archives (et plus...) est un casse-tête financier vertigineux... Toute nouvelle exploitation de votre écrit pour une diffusion sur Internet doit être rémunérée. Depuis novembre 1999 après l'affaire du *Progrès* et du *Figaro*, il existe un accord sur les droits d'auteurs des journalistes applicables à Internet. Le document définit leurs droits lorsque leurs articles sont exploités sur Internet, et prévoit les conditions de réutilisations de leurs papiers et de leurs photos, non seulement sur papier, mais aussi sur Minitel, sur Cédérom, et sur le Net.

Que vous soyez néophyte ou enragé de la toile, vous avez le droit de citer, d'inclure des extraits de dossier presse de vos collègues comme un panorama. Attention cependant à ne pas opérer de copie sauvage. Dans un jugement rendu le 11 septembre 2002, le TGI de Paris a condamné la société " *Le Nouvel Observateur du Monde* " pour avoir publié dans le numéro de l'hebdomadaire le *Nouvel Observateur* daté du 31 janvier 2002, ainsi que sur son Internet www.nouvelobs.com des extraits d'un manuscrit inédit de Pierre Bourdieu.

Et surtout... Vous avez le droit de critiquer !



Liens utiles

http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_codes1.htm : sur le Code de la Propriété Intellectuelle

<http://www.educnet.education.fr/juri/creation1.htm>

www.sacd.fr

www.juriscom.net

www.internet-juridique.net

http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/droit_auteur_internet/droit_auteur_resources.htm Site ministériel recensant les sites relatifs aux droits d'auteur sur Internet avec documentation.

<http://dfrochot.free.fr/MAP.html>

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=241792> Article sur le téléchargement en ligne de fichiers (films, musiques, logiciels) <http://www.murielle-cahen.com/page2161.asp> Cabinet d'avocat en ligne avec dossier Internet et notamment sur l'usage des images, vidéos et logos.

PUBLICATIONS

Réglementation, Responsabilité, Contrats. Par Maître Valérie SEDALLIAN, Avocat. Editions NetPress, 1997. Possibilité de télécharger gratuitement le livre au format PDF sur le site www.internet-juridique.net

NOTES

1/ A savoir

P2P est la contraction de « peer-to-peer » (pair à pair en français), système d'échange gratuit de fichiers via l'Internet. 8 millions de personnes utilisent en France, au moins occasionnellement, les services «peer-to-peer», selon une étude du Crédoc de décembre 2003. eMule, etc. Kazaa, eMule, eDonkey, Souseek ou Gnutella sont les plus courus des services de P2P. Ils permettent à leurs utilisateurs de mettre en commun le contenu de leurs disques durs : musique, films, logiciels, couverts par le droit d'auteur ou non. «Télécharger une chanson sur Internet, c'est comme piquer un CD à la Fnac.» Pascal Nègre, patron de la filiale française d'Universal Music iTunes Music Store



Principal service de téléchargement payant de musique, c'est le magasin en ligne du constructeur informatique Apple. Il affirme avoir vendu plus de 100 millions de titres depuis son lancement il y a dix-huit mois. En France, ses concurrents sont la Fnac, VirginMega, OD2 (lancé par le chanteur Peter Gabriel) ou E-Compil.

-11,4 % C'est la chute en volume des ventes de disques en France au premier semestre 2004, par rapport à la même période en 2003. La dégringolade avait déjà été de 11 % entre 2002 et 2003.

Un milliard de fichiers seraient échangés chaque mois sur les services P2P, selon la société d'étude BigChampagne. A chaque instant, dans le monde, 8,3 millions de personnes seraient connectées à l'un des systèmes P2P.

La loi du 6 août 2004 « Loi Informatique et Libertés » autorise, sous le contrôle de la Cnil, la création par les sociétés de perception et de répartition des droits d'auteurs de « fichiers de contrevenants », ou «listes noires» d'internautes faisant du téléchargement illégal. Pour plus d'infos lire le dossier sur le site du CNIL

(Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

<http://cnil-front1.heb.fr.colt.net/index.php?id=1699>



2/ La loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 adoptée par la commission des lois du sénat[1], après avoir été voté à l'unanimité par le Sénat le 8 février 2000, a été adopté dans des termes identiques par l'Assemblée Nationale le 29 février 2000. Paru au Journal Officiel le 14 mars 2000.

« La signature électronique avancée respecte les exigences suivantes :

être liée uniquement au signataire ;

- permettre d'identifier le signataire ;
- être créée par des moyens que le signataire puisse garder sous son contrôle exclusif ;
- être liée aux données auxquelles elle se rapporte de telle sorte que toute modification ultérieure des données soit détectable. »

La signature électronique avancée, telle qu'elle est envisagée par le texte de la directive, est la signature numérique basée sur la cryptologie à clé asymétrique. Le contexte technologique de la signature électronique est en effet complexe.

Il existe deux grands types de cryptographie : la cryptographie symétrique : la même clé est utilisée pour chiffrer et déchiffrer l'information. Le problème de cette méthode est qu'il faut trouver le moyen de transmettre de manière sécurisée la clé à son correspondant ;



- la cryptographie asymétrique : ce n'est pas la même clé qui crypte et qui décrypte les messages. L'utilisateur possède une clé privée et une clé publique. Il distribue sa clé publique et garde secrète sa clé privée. La clé privée ne peut pas être recomposée à partir de la clé publique.

Les méthodes de cryptage à clés asymétriques reposent sur des calculs mathématiques sophistiqués utilisant des nombres premiers générés par des algorithmes. Il est facile de multiplier deux nombres premiers par exemple 127 et 997 et de trouver 126 619. Mais il est plus difficile de factoriser c'est-à-dire de retrouver 127 et 997 à partir de 126 619.



Comment ce système permet-il de gérer une signature ? L'utilisateur A signe avec sa clé privée son message. Tout le monde peut vérifier qu'il est bien l'auteur du message en comparant la signature du message avec la clé publique correspondant à l'expéditeur ainsi identifié.

Pour vérifier l'intégrité du message transmis, le caractère exact et complet des données envoyées, on utilise une fonction mathématique qui associe une valeur calculée au message. Lorsque le destinataire reçoit le message, il calcule sa propre valeur et la compare avec celle qui lui a été envoyée : si les deux valeurs sont identiques, on est assuré que les documents n'ont pas été modifiés.

La combinaison de procédés d'authentification de l'expéditeur et de vérification de l'intégrité de son message permet la création de véritables signatures électroniques. Elle repose sur la mise en œuvre d'outils informatiques.



Les procédés de cryptographie à clé publique fournissent ainsi une solution au problème d'identification des interlocuteurs échangeant des messages en milieu ouvert. Ce système peut nécessiter l'intervention d'un tiers : le tiers certificateur, dont le rôle va consister à administrer et publier les clés publiques[21].

www.juriscom.net/chr/2/fr20000509.htm#_ftn3



3/ Le projet de loi relatif au droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, présenté en conseil des ministres le 12 novembre 2003 et actuellement examiné au Parlement, légalise les dispositifs de protection anti-copie pour les auteurs et les ayants droit qui diffusent leur œuvre sur internet. Il instaure des sanctions pénales en cas de contournement des mesures techniques anti-contrefaçon.

4/ La personne qui souhaite pouvoir utiliser une photographie sur un site Web doit respecter certaines règles.



- D'une part, il devra obtenir du photographe l'autorisation de la reproduire et/ou de la représenter puisque c'est une œuvre protégée par le droit d'auteur (art. L. 112-2 du CPI).



- D'autre part, selon la nature du sujet représenté, il devra obtenir l'autorisation de communiquer l'information contenue dans la photographie, qu'il s'agisse de l'image d'une personne, d'un édifice architectural, d'une marque, d'un personnage de fiction ou d'un objet industriel.



■■■■ Nadia Meflah

RAYMOND BORDE

Son premier travail – une thèse de doctorat en droit – fut consacré à la Pensée Economique de Joseph Staline en 1954. Ses dernières sympathies idéologiques le portèrent davantage à l'autre extrême. Ce sont les tentations auxquelles peuvent céder des esprits comme Raymond Borde (1920 – 2004) qui détestait la tiédeur comme le prouve son pamphlet *L'Extricable* (1963) oeuvre féroce et revigorante sur les opinions et les moeurs dominantes de son époque. Cet esprit de révolte lui fit rechercher la compagnie de Jean-Paul Sartre (il fut critique aux *Temps Modernes* de 1954 à 1961) et celle du groupe surréaliste d'André Breton (le poète écrivit le texte de son film sur le peintre Pierre Molinier). Il fut aussi, dans un même esprit, un collaborateur actif de *Positif* dans les années 50 à 60.

Fonctionnaire aux finances, il consacra aussi beaucoup de son temps et de son énergie à la constitution de la Cinémathèque de Toulouse qu'il fonda et aida à développer. Fréquentant les forains et les marchés aux puces, il sauva nombre de films de la disparition et fut reconnu par ses pairs qui l'élirent Secrétaire Général de la FIAF (Fédération Internationale des Archives du Film), puis Vice-Président. Au moment de la crise de la Cinémathèque Française en 1968 il refusa de se solidariser avec Henri Langlois démis de ses fonctions, dont il contestait les méthodes de gestion et de conservation. Comme historien, Raymond Borde n'a pas joué un rôle moins remarquable. Son livre (avec Etienne Chaumeton) *Panorama du film noir américain* (1955), fut le premier au monde sur ce genre cinématographique aujourd'hui célébré. Ses engagements politiques se retrouvent dans ses ouvrages (également en collaboration) sur *Le néo-réalisme italien* (1960) et *Le cinéma réaliste allemand* (1965) comme dans son pamphlet écrit avec Freddy Buache contre la Nouvelle Vague (1963) dont ils furent parmi les plus ardents pourfendeurs. Son esprit contestataire se manifeste sans doute le mieux dans sa passion pour le burlesque et ses monographies sur *Laurel et Hardy* (1965), *Harold Lloyd* (1968) et *Charlie Bowers* (1980). En contribuant avec Louise Baudet à réhabiliter ce dernier et en retrouvant ses films perdus il concilia ses deux passions, la critique et la conservation. Il adorait par ailleurs Ninon Sevilla.

Michel Ciment



WAGUIH TAKLAH

Tous les chroniqueurs et critiques de cinéma connaissaient Waguih Taklah. Il était attaché de presse mais, surtout animateur de conférences et traducteur. Personnellement, je l'ai rencontré quelquefois pour aider mon anglais défaillant – notamment pour un long entretien avec Woody Allen. Waguih Taklah était d'une aide précieuse, non seulement parce qu'il traduisait vite, pratiquement en simultané. Mais, surtout, il traduisait intelligemment, résumant ce qui devait l'être, trouvant, en une seconde, l'équivalent d'une image, d'une métaphore inattendues. Il était, si l'on ose dire, discret avec ostentation. Et savait se rendre instantanément sympathique, tant à l'interviewer qu'à l'interviewé. Pour tout cela, merci, Waguih...

Pierre Murat



FRANÇOISE AUDÉ

A la fin des années 50, à Dijon, trois joyeux militants de la cause du cinéma, Anne, Françoise et Jean-Pierre, guettaient les images, les signes, de " la guerre sans nom ". Françoise Audé et Jean-Pierre Jeancolas, devenus profs, continuèrent le combat avec la Fédération Jean Vigo et Jeune Cinéma.

Françoise y écrit en 1968 à propos de *La belle vie* de Robert Enrico : " La réalité démasquée prend valeur de document brut et mobilisateur en lui-même. La grande répression du 10 mai 68 c'est Charonne recommencé. L'ordre établi et ses chiens de garde sont les mêmes avec les mêmes méthodes. " Elle se félicite de voir traité dans le film " un des sujets tabous de notre histoire et de notre cinéma : la démission civique et l'acceptation passive. " Quelques années plus tard, avec les mêmes exigences, Françoise rejoint la rédaction de *Positif*. Pour *L'Étincelle*, Françoise Audé me poussa à écrire mon premier papier: Elles deux de Marta Meszaros. Les femmes cinéastes, elle les défend pour leurs voix originales et solidaires. L'attente, les rencontres de Cléo de 5 à 7 en pleine guerre d'Algérie ou les souvenirs et les angoisses de l'héroïne de *Hiroshima mon amour* de Alain Resnais et Marguerite Duras :

" Tu n'as rien vu à Hiroshima ", c'est l'acceptation passive, l'amnésie des Français devant la guerre coloniale. Dans *Cinémodes*, cinéma d'elles (Editions l'Age d'Homme), elle mit en évidence les continuités et les ruptures - Françoise était une lumineuse historienne - entre un cinéma au masculin, Daquin, Truffaut et d'autres, elles, Bellon ou Akerman. Dans la revue *Le temps des femmes*, comme dans *Rouge*, alors quotidien, elle fit un boulot de tous les instants. Pionnière, avec Anne Kieffer, au lycée de Créteil, de l'enseignement du cinéma et continuant avec la revue *Les Ailes du désir*, Françoise a milité pour le documentaire aussi. Jusqu'à ce stupide 3 janvier. Nous pensons d'abord à Jean-Pierre, et Jean François, Alain, et les autres.

Noémie Mas



photo Dominique Martinez

FRANÇOISE AUDÉ, ADE !

Ade est un mot allemand. Il signifie adieu, porte-toi bien ; Je le dis sans y croire. Le mot est proche de son nom et en même temps, ne dit ni sa passion, ni sa chaleur humaine ou sa générosité. Elle qui était comme une sœur, en tout cas une amie, n'est plus là. Plus moyen de discuter de cinéma avec elle, plus moyen de partager un verre, un sandwich ou des joutes oratoires. Je l'ai connu à un colloque sur « Les femmes et la folie », organisé par Abraham Segal. C'était, il y a très longtemps. Elle n'attendait pas qu'on lui donne la parole, elle attaquait, intelligemment, mais elle attaquait. Cette petite femme possédait une énergie illimitée, un talent oratoire certain, elle parlait en guerre contre la bêtise. Militante, combattante pour la cause des femmes, elle a écrit deux livres sur le cinéma des femmes, mais plus le temps passait, plus les choses se déplaçaient pour elle. Elle se passionnait pour un film et le faisait savoir : *36 fillette* de Breillat que certains n'aimaient pas. Ou *Dancing* qu'elle avait défendu avant tout le monde. Je ne saurai jamais ce qu'elle a pensé d'*Innocence* et son avis me manque ... Toutes les deux, on était « spécialistes » du cinéma des femmes. L'écriture sur le cinéma des femmes était le terrain de notre rencontre. Donc j'ai fait tout naturellement appel à elle quand je dirigeais le livre « Tendres ennemis – Cent ans de cinéma entre la France et l'Allemagne ». Elle a écrit un papier magnifique sur Romy Schneider, qu'elle a intitulé *Tendre Adoption ou Romy Schneider, une étrangère de la famille*. Je pleure une amie qui m'avait adoptée.

Heike Hurst

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

17, rue des Jeûneurs 75002 Paris. Tél : 01 45 08 14 54 - Fax : 01 45 08 14 55 - Email : lasemaine@wanadoo.fr site : www.syndicatdelacritique.com
 Directeur de la Publication et Rédacteur en chef : Gérard Lenne. Comité de Rédaction : Jean-Christophe Berjon, Christian Bosséno, Gérard Lenne, Christophe Leparç, Pierre Murat, Jean Rabinovici. Conseiller à la Rédaction : Christian Berger. Ont également participé à ce numéro : Yves Alion, Michel Ciment, Claude Gauteur, Heike Hurst, Noémie Mas, Nadia Meflah, Sakurako Uozumi, Jacques Zimmer.
 Conception graphique et Maquette : Sébastien Ragel. Imprimerie : Compédit Beauregard s.a.